

RÉ- SOLUTIONS

POUR UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL

SUPPLÉMENT AU JOURNAL MESSAGES N° 765 - MAI 2024

FAMILLES

BRISER LE CERCLE VICIEUX DE LA PAUVRETÉ

INNOVER

DES « VILLAGES » POUR
LA SOLIDARITÉ

DÉBATTRE

QUELLES SOLUTIONS DE MOBILITÉ
DURABLE EN ZONE RURALE ?



Secours
Catholique
Caritas France



31

06



14

04 RÉAGIR

Loi immigration : vers plus de précarité et d'exclusion

06 INNOVER

Des « villages » pour la solidarité

11 DÉBATTRE

Quelles solutions de mobilité durable en zone rurale ?

14 COMPRENDRE

- 14 **Enquête.** Briser le cercle vicieux de la pauvreté
- 22 **L'entretien:** Sylviane Giampino « Il y a trois périodes clés dans la trajectoire de l'enfant »
- 26 **Ici et là-bas.** Inde : naître pauvre et le rester
- 27 **Des outils pour comprendre**

28 RENCONTRER

Sarah Lebailly. Porte-voix des mères isolées

31 EXPLORER

En famille à la rue

38 POINT DE VUE

Arménie / France. « Sauver Alen de la guerre »

39 LE REGARD DE BESSE ET ÉRIC LA BLANCHE

Gosse de pauvre !



28

**RÉ-
SOLUTIONS**

Supplément au trimestriel *Messages du Secours Catholique-Caritas France*:
106, rue du Bac – 75341 Paris CEDEX 07
Tél. : 01 45 49 73 00 • Fax : 01 45 49 94 50

Présidente et directrice de la publication :
Véronique Devise

Directrice de la communication :
Agnès Dutour

Rédacteurs en chef :
Emmanuel Maistre (7576)
Clarisse Briot (7339)

Rédacteur en chef adjoint :
Jacques Duffaut (7385)

Rédacteurs :
Djamila Ould Khettab (5239)
Benjamin Sèze (5239)
Cécile Leclerc-Laurent (7534)

Rédacteur-graphiste :
Guillaume Seyral (7414)

Rédactrice photo :
Elodie Perriot (7583)

Correction :
Catherine Hervoüet des Forges

Imprimerie : Imaye Graphic © Messages du Secours Catholique – Caritas France, reproduction des textes, des photos et des dessins interdite, sauf accord de la rédaction. Le présent numéro a été tiré à 47 647 exemplaires.

Dépôt légal : n° 118 693

Numéro de commission paritaire :
1127 H 82430 / Édité par le Secours Catholique – Caritas France.

Photo de couverture :
Christophe Hargoues / SCCF



Ce produit est imprimé par une usine certifiée ISO 14001 dans le respect des règles environnementales.



EDDIE PÉRIOT / SCSF

ÉDITORIAL

CONTRE LA PAUVRETÉ À PERPÉTUITÉ

PAR **AURÉLIE MERCIER**, CHARGÉE DE PROJETS AU DÉPARTEMENT SOLIDARITÉS FAMILIALES DU SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE.

“

CETTE TRANSMISSION DE LA PAUVRETÉ S'EXPLIQUE POUR UNE GRANDE PARTIE PAR LES INÉGALITÉS D'ACCÈS À L'ÉDUCATION.

”

La perpétuation de la pauvreté de génération en génération connue par nombre de familles est une réalité complexe et souvent négligée dans de nombreux contextes sociaux et politiques. Elle soulève de profondes questions sur l'équité, la justice sociale et les opportunités possibles pour chaque individu, quel que soit le milieu dans lequel il est né.

Cette transmission de la pauvreté s'explique pour une grande partie par les inégalités d'accès à l'éducation. Les enfants issus de familles défavorisées ont souvent moins de chances d'accéder à une éducation de qualité en raison de contraintes financières ou des ressources insuffisantes de leur environnement. Cette lacune éducative limite leurs opportunités futures et perpétue le cycle de la pauvreté.

Mais, les conditions de vie précaires dans lesquelles les familles sont souvent piégées jouent également. Notamment par les conséquences néfastes qu'elles peuvent avoir sur la santé physique et mentale des enfants, compromettant leur développement socio-émotionnel et leurs perspectives d'avenir. Difficile de ne pas souligner ici, la responsabilité des politiques publiques et des structures institutionnelles dans la perpétuation de cette pauvreté au fil des générations. Les carences dans les systèmes de protection sociale, les services de santé inadaptés et le déficit de logements abordables créent des obstacles supplémentaires pour ces familles, diminuant ainsi leurs chances d'améliorer leur situation économique.

Pour briser ce cycle de pauvreté qui se perpétue de générations en générations, il nous faut sortir des discours stigmatisants et vains sur la responsabilité de parents soi-disant "défaillants". Des mesures politiques audacieuses et des interventions sociales stratégiques doivent être mises en oeuvre. Cela signifie notamment des investissements dans l'éducation précoce, l'accès équitable à des emplois décents, le renforcement des filets de sécurité sociale et la lutte contre les discriminations structurelles qui alimentent les inégalités. Mais surtout, une reconnaissance de la diversité des situations de pauvreté est essentielle pour élaborer des solutions efficaces et inclusives.

La lutte contre la reproduction de la pauvreté de génération en génération nécessite une approche holistique et multidimensionnelle, qui engage non seulement les gouvernements et les institutions, mais aussi la société dans son ensemble. En investissant dans le potentiel de chaque individu, en promouvant l'équité et en développant des solutions durables et inclusives, nous pouvons travailler ensemble pour briser les chaînes de la pauvreté et construire un avenir plus juste et plus fraternel pour tous. ■

LOI IMMIGRATION : VERS PLUS DE PRÉCARITÉ ET D'EXCLUSION

La loi dite "immigration" est entrée en vigueur le 28 janvier dernier après de vifs débats au Parlement. Fortement décrié par les défenseurs des droits des personnes étrangères, ce nouveau cadre législatif va précariser et stigmatiser encore plus des populations qui se trouvent déjà dans des situations très difficiles.

PAR **DJAMILA OULD KHETTAB**

➖ Régularisation par le travail limitée
La loi prévoit une voie de régularisation par le travail uniquement pour les personnes exerçant un métier en tension. Il ne s'agit pas d'un droit mais d'une possibilité d'obtenir un titre de séjour laissée à la discrétion du préfet. Les conditions d'attribution de ce titre de séjour ne sont, par ailleurs, pas adaptées aux réalités de terrain. Beaucoup d'emplois occupés par des personnes sans papiers dans les secteurs du bâtiment, de la restauration ou du service à la personne ne figurent pas sur la liste actuelle des métiers en tension.

➖ Exigence de niveau de langue surélevée
Pour obtenir une carte de séjour pluriannuelle, la présence aux cours de français ne suffit plus. L'obtention d'un diplôme de français à l'oral et à l'écrit, de niveau intermédiaire A2, est désormais obligatoire. Alors même que les offres d'apprentissage restent faibles. Ces nouvelles exigences vont fragiliser les personnes en difficulté avec l'écrit, celles dont la langue maternelle a des racines différentes du français ainsi que les femmes, souvent éloignées de la formation. De 15 000 à 20 000 d'entre elles pourraient en pâtir et se trouver ou retourner en situation irrégulière.

REPÈRES

700 000

C'est le nombre de personnes sans papiers en France en 2021¹



11 630

C'est le nombre de mesures d'éloignement exécutées en 2021, faisant de la France le pays européen qui expulse le plus de personnes étrangères²



9 %

de la population française totale est née à l'étranger hors de l'UE, ce qui place la France dans la moyenne européenne²

¹ Source : ministère de l'Intérieur

² Source : Eurostat

➖ Non-renouvellement du titre de séjour temporaire

Dans le même temps, la loi limite à trois le nombre de renouvellements du titre de séjour d'une durée d'un an. Si une personne étrangère ne parvient pas à obtenir un titre pluriannuel, dont l'octroi est lié au niveau de français, elle ne pourra pas conserver son titre de séjour plus de quatre ans. Elle peut ainsi devenir sans-papiers, avec le risque de plonger dans une grande pauvreté.

➖ Exclusion des personnes sous OQTF

Cette loi renforce le pouvoir discrétionnaire des préfets qui peuvent désormais refuser l'attribution d'un titre de séjour à une personne n'ayant pas respecté une obligation de quitter le territoire français (OQTF). Cette disposition, qui sonne comme une sanction, est d'autant plus inadmissible que les OQTF sont notifiées à tour de bras et souvent infondées et que les personnes peinent à les contester. ■



NOTRE ALTERNATIVE

PAR **AURÉLIE RADISSON**, CHARGÉE DE PLAIDOYER ACCUEIL ET DROITS DES ÉTRANGERS AU SECOURS CATHOLIQUE

« OUVRIR DES VOIES DE RÉGULARISATION PLUS LARGES »

Le projet de loi devait initialement comprendre un volet intégration, mais cette dimension a disparu pour laisser place à un texte des plus répressifs. Prenons l'exemple de l'accès à la langue française. Le législateur presse les personnes étrangères de maîtriser un niveau non négligeable de langue sous peine de ne pas être autorisées à renouveler un titre de séjour. Nous préconisons, au contraire, de commencer par stabiliser la situation des personnes pour leur permettre d'apprendre le français de manière plus sereine et efficace. En matière de régularisation par le travail, la

nouvelle loi est bien en deçà des intentions initiales d'ouverture plus

“
RÉGULARISER
LES PERSONNES
PAR LE TRAVAIL N'EST
PAS SUFFISANT.
”

large. Même la circulaire Valls, dont il est pourtant complexe de se prévaloir, n'impose pas d'occuper un poste dans certains domaines. Régulariser des personnes par le travail n'est pas suffisant. Il y a des

personnes qui n'ont pas la possibilité de prouver qu'elles ont travaillé et d'autres qui n'ont pas accepté un travail parce qu'elles n'en ont pas le droit. Ces personnes, une fois régularisées, pourraient devenir autonomes et contribuer pleinement à la société. Nous sommes témoins dans nos accueils de cette volonté de nombreuses personnes de participer à la vie de notre pays. C'est pourquoi nous sommes favorables à l'ouverture de voies de régularisation plus larges. La société ne fait aucun gain à maintenir un grand nombre de personnes dans des situations de précarité. ■

DROIT DE SUITE

UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE AUSSI DANS L'EMPLOI

Dans un rapport "Pour un contrat social de transition", le collectif Alerte, qui réunit 34 fédérations et associations engagées dans la lutte contre la pauvreté (dont le Secours Catholique), réaffirme que la transition écologique doit être un levier de l'inclusion sociale¹. Le collectif fait notamment un zoom sur le secteur de l'emploi, appelé à se transformer avec la transition éco-

logique. « *Plusieurs dizaines de milliers d'emplois vont être supprimés, par exemple dans l'industrie automobile thermique. Or la transition écologique n'est pas seulement un risque de pertes d'emplois, c'est aussi l'opportunité de mettre plus de solidarité dans les nouveaux emplois créés* », déclare Noam Léandri, président d'Alerte. Le collectif préconise pour cela de mettre en place des pla-

nifications territoriales au niveau des bassins d'emploi, d'accompagner cette opportunité d'emplois verts par le biais de la formation des personnes peu qualifiées, et de s'appuyer sur des initiatives telles que "Territoires zéro chômeur de longue durée" pour "faire avec" les plus précaires. ■ **C.L.-L.**

¹ Lire à ce sujet notre enquête de Résolutions de février 2024.



DES « VILLAGES » POUR LA SOLIDARITÉ

PAR **DIMITRI PARTOUCHE**

Face à la précarité et à l'exclusion, des lieux de vie d'un nouveau genre voient le jour en France. Plus qu'une réponse aux besoins de logement, ces espaces de vie collective proposent des activités et un cadre de vie respectueux de l'environnement pour permettre aux personnes en difficulté de se reconstruire et de s'épanouir.

▲ Ici, les personnes ont un logement autonome, mais dans un lieu qui permet l'interaction.

« Ici, c'est comme une famille », déclare Zineb. Comme chaque matin, dans la vaste salle commune du Hameau Saint-François, une quinzaine de personnes sont réunies. Installés dans des fauteuils, Carole, Anaïs, Jean-Philippe et Candy terminent le traditionnel café convivial tout en prenant des nouvelles des uns et des autres. Atablée au centre

de la pièce, Patricia aide à éplucher et couper des légumes tandis que, dans la grande cuisine ouverte, Zineb et Fouzia se mettent aux fourneaux pour commencer la préparation du repas de midi. Toutes et tous sont des habitants du Hameau Saint-François, une propriété d'un hectare et demi qui surplombe la ville de Draguignan, dans le Var. Ici vivent 72 personnes, dont la plupart sont en situation de précarité ou en besoin d'accompagnement. Véritable ville dans la ville, le lieu abrite une pension de famille, un immeuble de logements sociaux, des jardins partagés, un poulailler, deux salles communes, le tout traversé par une "rue de la Fraternité". À l'origine de ce projet : le legs de Mireille Chauvin, philanthrope nonagénaire, de ce ter- >>>



LES BESOINS IDENTIFIÉS

ÉCO-HAMEAU SOLIDAIRE

47 %

des ménages rencontrés par le Secours Catholique en 2022 étaient confrontés à des impayés (loyers, factures d'énergie...).

1 personne sur 10

est en situation d'isolement total en France en 2023 selon la Fondation de France.

57 %

des personnes accueillies par le Secours Catholique en 2022 avaient avant tout besoin d'être écoutées.

L'IDÉE



Créer des espaces de vie collective avec des logements abordables et qui favorisent le vivre-ensemble pour permettre aux personnes de se réintégrer et de se reconstruire.

QUI ?

- ▶ Des personnes isolées, en situation de précarité, porteuses de handicap, souffrant d'addiction ou aux parcours de vie difficiles.
- ▶ Un coordinateur et des hôtes salariés qui animent le lieu et prennent en compte les besoins des résidents.

COMMENT ?

Proposer un lieu de vie sécurisant qui intègre les personnes dans son développement à travers des activités et des moments partagés.



LES OBJECTIFS

Créer du lien entre les personnes et susciter le **sentiment d'appartenance** à un groupe.

Permettre aux **personnes** en situation de précarité d'habiter dans des **logements récents** et abordables.

Développer une **conscience écologique** à travers des initiatives respectueuses de l'environnement.

Impliquer les personnes dans les activités du site afin qu'elles se sentent **capables et fières**.



LES LEVIERS DE RÉUSSITE

- ✓ Être à l'écoute des besoins et des souhaits des habitants.
- ✓ Inclure les personnes dans la vie du lieu en respectant le potentiel de chacun.
- ✓ Favoriser la cohésion entre les parties prenantes (acteurs associatifs ou société civile) pour la mise en œuvre du projet.
- ✓ Assurer un portage financier important sur le long terme.



LES PARTENAIRES

- ▶ **Les travailleurs sociaux** pour diriger les personnes dans le besoin vers ces lieux de vie.
- ▶ **Des acteurs associatifs** aux domaines d'expertise variés (constructions, animations, prise en charge des personnes...).
- ▶ **L'État** pour un soutien financier à travers des subventions.
- ▶ **La municipalité** pour la mise en place du projet et le permis de construire.

» rain familial au diocèse du Var, avec le souhait d'en faire profiter les plus démunis. L'initiative est alors confiée à trois associations – le Secours Catholique, Habitat & Humanisme, UDV Fratelli – qui ont réuni leurs savoir-faire pour penser et construire ce lieu atypique.

Être et faire ensemble

« Ici, les personnes ont un logement autonome, mais dans un lieu qui permet l'interaction », indique Nicolas Jeune, coordinateur du Hameau. « On y trouve des espaces de vie collective où sont proposées des activités afin de répondre au besoin de lien social des habitants. » Dessin, jardinage, sorties culturelles, récoltes solidaires, bénévolat... Parmi les nombreuses activités proposées, un repas partagé est organisé tous les quinze jours. Cette semaine, Zineb et Fouzia

préparent un Rfissa, plat traditionnel marocain, aidées par d'autres habitants du Hameau. Pour Zineb, qui vit du RSA et occupe un logement en pension de famille depuis bientôt un an, ces moments sont



**NOTRE OBJECTIF :
PROPOSER DES LIEUX DE VIE
ET NON DE SURVIE. »**

précieux. « Après le décès de ma fille, confie-t-elle, j'étais très seule et je n'avais pas beaucoup d'amis. Mais depuis que je suis ici, je pleure moins et cela me fait du bien d'être entourée. Fouzia et moi sommes voisines et on se voit tout le temps ! » Dans le Vaucluse, en périphérie de la ville de Cavailon, l'association

Le Village propose une expérience de vie collective similaire. « Nos valeurs socles sont la solidarité, la fraternité et l'écologie : ce sont elles qui animent nos actions », explique Anne Leymat, directrice adjointe de l'association. Au début des années 2000, Le Village s'installe dans ce coin de campagne avec la volonté d'héberger les personnes fragiles et de leur permettre d'avoir une activité. « Le lieu compte dix pavillons individuels et un bâtiment d'un étage qui forment un arc de cercle pour recréer la place d'un village, poursuit Anne. L'objectif est que les personnes fassent partie d'une même communauté. » Une trentaine de résidents vivent dans cette pension de famille. La plupart sont des hommes seuls porteurs de handicap, souffrant d'addiction ou aux parcours de vie difficiles.



**SYLVIE FRANCCIN, ADJOINTE DÉLÉGUÉE À L'HABITAT
À LA MAIRIE DE DRAGUIGNAN**

« LE HAMEAU SAINT-FRANÇOIS EST UN MODÈLE »

Le Hameau Saint-François est un très beau projet faisant en sorte que les personnes partagent des valeurs d'entraide et de solidarité. Il s'agit d'une initiative ambitieuse qui a des retombées favorables sur le reste de la ville. Sa construction a d'abord permis d'améliorer la qualité de l'ensemble du quartier dans lequel il se situe, grâce aux travaux de voirie et de sécurisation réalisés. Mais nous observons aussi une interaction sociale entre le Hameau et la ville. C'est un lieu ouvert sur l'extérieur : les habitants de Draguignan peuvent se rendre au jardin ou aux différents événements et chantiers participatifs qui y sont organisés. Et pendant la pandémie de Covid-19, le Hameau a offert des paniers solidaires aux familles défavorisées de la ville. Le Hameau Saint-François est un modèle de vivre-ensemble et de respect de la personne que nous cherchons à projeter sur Draguignan. ■

Reprenre confiance

Depuis ses débuts, Le Village met un point d'honneur à impliquer les habitants dans la vie du site. « En fonction de leurs capacités, les personnes doivent donner 20 heures de leur temps chaque semaine pour participer aux différentes activités », explique Anne. Pour cela, les habitants ont le choix : ils peuvent aider à la confection des repas, à l'entretien du lieu ou encore prendre part au chantier d'insertion qui propose diverses activités autour de l'éco-construction et du maraîchage. « Le travail fait partie de nos fondamentaux, ajoute Anne. L'idée est de remobiliser les personnes afin qu'elles soient parties prenantes du lieu de vie et de la collectivité. » Au Hameau Saint-François aussi, les habitants de la pension de famille doivent participer à une demi-journée d'entretien du site tous



CHRISTOPHE HARGOLIES / SCSF

les deux mois. Mais l'implication des résidents se joue également dans la gouvernance du lieu. Deux fois par an, un conseil des habitants se réunit afin que toutes et tous proposent des idées d'amélioration de leur lieu de vie. « *C'est lors de cette instance qu'a été décidée la construction du poulailler et des parcelles de l'espace potager*, précise Nicolas Jeune. *Ces décisions donnent ensuite lieu à des chantiers collaboratifs auxquels les habitants participent.* » Chaque projet s'intègre dans la dimension écologique du lieu en utilisant des matériaux de construction durables

et en favorisant une alimentation saine et biologique. « *Le but est de partir des souhaits de chacun en faisant en sorte que cela serve la collectivité* », résume Nicolas.

Lieux ouverts

Loin d'être repliés sur eux-mêmes, ces lieux de vie accueillent aussi des personnes non résidentes dans le cadre des différentes activités qu'ils proposent. Ainsi, le chantier d'insertion du Village permet à des personnes éloignées de l'emploi et résidant à Cavaillon et ses alentours de se former et de reprendre une activité. Au Hameau

Saint-François, les ateliers et moments collectifs sont ouverts aux habitants de la ville de Draguignan qui souhaitent participer.

Au Hameau comme au Village, l'objectif commun est de répondre aux besoins concrets des plus fragiles tout en favorisant la cohésion sociale et la reprise de confiance en soi. Claire Berthon, référente de la pension de famille du Hameau Saint-François, précise : « *Il ne s'agit pas simplement de proposer des logements abordables. En rendant ces personnes actives, nous voulons les responsabiliser et faire en sorte qu'elles se sentent fières.* » De son côté, Vincent Delahaye, directeur du Village de Cavaillon, met en avant l'importance de proposer à ces personnes vulnérables « *un lieu de vie et non de survie* ».

« *Ce projet est rendu possible grâce à l'action commune des trois associations et aux moyens financiers qui leur sont alloués* », indique Claire, du Hameau. Mais il peut arriver que l'initiative se confronte à certaines limites. « *Nous nous heurtons parfois à la réalité, observe Claire, lorsque certains résidents sont trop vulnérables pour prendre part au collectif ou que leurs difficultés refont surface.* » « *Ces personnes se dévalorisent ou ont un vécu qui les a dévalorisées* », explique quant à lui Nicolas Jeune. « *L'idée est avant tout de les intégrer en fonction de leur potentiel et non d'un résultat attendu.* »

Dans la salle commune du Hameau Saint-François, une vingtaine de personnes sont désormais réunies. Le délicieux Rfissa de Zineb et Fouzia fait l'unanimité parmi les convives. Et entre les discussions et les éclats de rire, le repas se déroule dans une atmosphère résolument familiale. ■

ILS Y PENSENT AUSSI PAR CLARISSE BRIOT



YES WE CAMP

“CRÉER DES LIEUX POUR CRÉER DU LIEN”

L'association Yes We Camp, née en 2013 à Marseille, conçoit et met en œuvre des tiers-lieux solidaires éphémères sur des friches urbaines. L'une de ses premières réalisations : “Les Grands-Voisins”, sur le site d'un ancien hôpital parisien. Depuis, d'autres projets ont éclos sur le même format, comme l'utilisation d'un site bâti vacant dans le centre de Marseille (5 000 m² minimum, avec des espaces extérieurs), pour y déployer, le temps de la vacance, un programme mixte avec de l'hébergement d'urgence, des bureaux et activités artisanales ainsi qu'un espace de restauration ouvert au public, avec des propositions artistiques et culturelles. ■

+ Plus d'infos sur : yeswecamp.org

LES 5PONTS

“VILLAGE SOLIDAIRE” À NANTES

Sorti de terre en 2021 sur l'Île de Nantes, le “village solidaire des 5Ponts” comprend un centre (accueil de jour et halte de nuit) accueillant des personnes en situation de très grande précarité, des logements, des entreprises, une ferme urbaine, un restaurant et une boutique solidaire. Ce projet, dont les prémisses remontent à 2007, réunit différents acteurs dans une démarche de co-construction : l'association Les Eaux vives Emmaüs, la collectivité (ville de Nantes et métropole), l'aménageur de l'Île de Nantes et l'opérateur CDC Habitat. ■

+ Plus d'infos sur : 5ponts-nantes.eu

ESSOR

QUAND L'ÉTAT S'EN MÊLE

Initiatives d'essence citoyenne souvent, les tiers-lieux – solidaires, écologiques ou autres (la typologie est vaste) – ne laissent pas indifférents les pouvoirs publics. France tiers-lieux, groupement d'intérêt public réunissant l'État, l'Agence nationale de la cohésion des territoires et l'Association nationale des tiers-lieux, a pour objet d'appuyer leur émergence, leur développement et leur pérennisation. Un observatoire documente cette dynamique. De 1 800 dénombrés en 2018, ils seraient près de 3 500 aujourd'hui. ■

+ Plus d'infos sur : observatoire.francetierslieux.fr

RETOUR SUR...

DES FRATERNIBUS POUR ALLER VERS LES PERSONNES ISOLÉES

Pour rompre l'isolement des habitants de territoires ruraux, le Secours Catholique a décidé après la crise du Covid de déployer des lieux mobiles d'accueil et de solidarité, aménagés dans des camping-cars. En 2022, vingt-deux Fraternibus, relais d'informations et espaces d'écoute et de partage, ont commencé à sil-

lonner des territoires isolés pour recréer du lien social. En 2023, une dizaine d'autres structures itinérantes de solidarité ont été mises en circulation dans les Hauts-de-France, l'Ariège et la Gironde.

À Villeneuve-d'Ascq, près de Lille, un Fraternibus stationne sur le parvis de l'université pour aller à la rencontre d'étudiants en préca-

rité ou souffrant d'isolement. Ce dispositif est « complémentaire » à l'action menée dans la permanence sociale, située à proximité, explique Christophe, un bénévole : « *Le Fraternibus est un espace d'accueil, d'orientation et de convivialité autour d'une boisson chaude ou de jeux. Des jeunes arrivés seuls repartent ensemble.* » ■ **D.O.K.**

QUELLES SOLUTIONS DE MOBILITÉ DURABLE EN ZONE RURALE ?

CONTEXTE. Les voitures individuelles représentent 16 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) en France. C'est pourquoi l'urgence écologique nous pousse à repenser notre mobilité. Or faute d'alternatives, les habitants des territoires ruraux sont fortement dépendants de la voiture et y consacrent plus de 20 % de leur budget. Comment repenser la mobilité en milieu rural afin qu'elle soit durable et accessible à tous ?



SONIA DEVAUX,

CHARGÉE DE PLAIDOYER MOBILITÉ EN ZONE RURALE AU SECOURS CATHOLIQUE

LUC MAUDET,

MAIRE CENTRE-DROIT DES VALLÉES DE LA VANNE (YONNE) ET EN CHARGE DE LA COMMISSION MOBILITÉS AU SEIN DE L'AMRF

Sonia Devaux : Pour le Secours Catholique, tout l'enjeu est de garantir à tous un droit à la mobilité, y compris dans les territoires ruraux. Ce droit est d'ailleurs inscrit dans la loi d'orientation des mobilités (Lom) de 2019. Aujourd'hui, le budget mobilité des ménages ruraux est de plus en plus lourd, avec des services et des zones d'emploi éloignés des lieux de vie. Et ces distances contraintes ont des conséquences néfastes pour l'environnement : les déplacements des habitants ruraux correspondent à 48 % des émissions de GES pour les déplacements du quotidien en France, alors que ces ménages ne représentent qu'un tiers de la population. Nous pensons qu'il faut à la

fois offrir des alternatives à la voiture individuelle et réinstaller des services de proximité.

Luc Maudet : En ce qui concerne le retour des services de proximité, je pense que des lois de modernisation du service public nous ont fait perdre le contact avec les populations des zones rurales. Aujourd'hui, beaucoup d'acteurs estiment qu'il faut revenir à un "aller vers". Si je prends un exemple, auparavant, les communes étaient en charge des cartes nationales d'identité. Ce n'est plus le cas, et cela a entraîné une perte du lien social dans les communes. Quand la mobilité est passée aux conseils régionaux avec la loi Lom, peu d'in-

tercommunalités se sont saisies de cette compétence. Or nous avons besoin des communes pour reconstruire le lien social et faire de la mobilité. Je pense qu'on pourrait se coordonner avec la région pour utiliser les trajets retour des cars scolaires par exemple, c'est-à-dire trouver des solutions spécifiques au territoire. Il faut réfléchir à qui fait quoi et comment.

S.D. : En effet, on observe aujourd'hui un manque de coordination : on fait face à un millefeuille d'acteurs avec des compétences multiples (voirie, solidarité, etc.). Nous pensons qu'il faut reproposer aux intercommunalités de prendre la compétence mobilité. La moitié d'entre elles >>>



SEBASTIEN LE CLEZIO / SCOF

“

Il faut admettre qu'en milieu rural, la mobilité ne sera pas rentable et doit rester un service public.

”

SONIA DEVAUX

“

Les collectivités publiques doivent se concerter autour des questions de mobilité.

”

LUC MAUDET

» l'ont prise en 2021, et les études montrent que ces intercommunalités ont été davantage en capacité de mettre en place des solutions intéressantes que les régions, autorités organisatrices de la mobilité (AOM). Car elles ont une proximité que les régions n'ont pas. Mais on sait aussi qu'il est essentiel pour les intercommunalités et les communes de collaborer avec les régions et les départements, qui ont plus de moyens et d'ingénierie. Cet écosystème doit être mieux coordonné. Au Secours Catholique, nous pensons aussi qu'il faut "aller vers". C'est-à-dire que les communes ont un rôle à jouer pour aller vers les habitants, afin de les sensibiliser à la mobilité durable et de leur communiquer les solutions existantes. Certaines solutions comme le transport à la demande sont encore peu connues.

L.M. : Mais il est aussi important de développer les voies douces. Quand je vois que des habitants préfèrent prendre leur voiture de crainte d'utili-

ser le vélo pour faire 2 km car la route nationale est dangereuse, il manque clairement un aménagement. On pourrait envisager un vélo-bus avec les parents et les enfants. Il existe aussi des plateformes de covoiturage pour aller faire les courses ou se rendre chez le médecin. Dans notre commune de l'Yonne, la population s'est même affranchie de l'usage de la plateforme et s'organise désormais par elle-même. Des solutions simples existent et elles facilitent la vie des gens et remettent du lien social entre les habitants. Mais nous avons besoin des infrastructures et de l'équipement.

S.D. : De notre côté, nous pensons en effet qu'il faut des solutions structurantes qui nécessitent d'engager des investissements, en mettant notamment le ferroviaire au cœur. Il va falloir rénover les petites lignes de train qui sont encore en activité. Quand le ferroviaire n'est pas là, dans les territoires ruraux encore assez denses, on pourrait développer les cars express ou les petites navettes.

Le vélo peut aussi être une solution, pas seulement en bout de course, mais aussi sur 10 ou 15 km, à condition d'investir dans les équipements (accès au vélo électrique, aménagement des pistes cyclables). En parallèle, on peut penser aux solutions plus flexibles et moins coûteuses qui sont mieux adaptées aux territoires plus éloignés et moins denses. Vous avez évoqué par exemple l'autopartage, le covoiturage ou encore le vélo, mais cela doit être soutenu par les collectivités. De la même façon, le transport à la demande existe mais souffre d'un manque de communication et d'accompagnement par les communes. Il y a tout ce panel qui émerge, du structurant au plus flexible.

L.M. : Je pense aussi que nous devons revenir à des espaces de vie sociale afin d'aller vers une mobilité concertée. Dans notre commune, nous avons un espace avec 150 adhérents. Nous sommes soutenus par la CAF et la MSA, et ces ateliers de vie permettent de faire remonter

les besoins de déplacement des personnes. Par exemple, nous savons que certaines familles ont besoin qu'on aille chercher leurs enfants au centre de loisirs le mercredi après-midi pour les emmener au sport. Les habitants peuvent être à la fois acteurs et utilisateurs. Mais même si nous fournissons les véhicules, il manque des chauffeurs volontaires. Nous devrions d'ailleurs engager une réflexion sur l'engagement citoyen.

S.D. : Il est en effet important d'impliquer les habitants dans l'élaboration et l'évaluation des solutions de mobilité. Mais nous nous interrogeons sur les limites de la mobilité solidaire. Dans beaucoup de territoires ruraux, les associations comme le Secours Catholique sont les seuls acteurs vers lesquels les personnes sans voiture peuvent se tourner. Or tout le monde, dans ces territoires, est précarisé par les difficultés de mobilité, y compris nos bénévoles. Et les demandes sont en augmentation ! Nous ne pouvons pas être un service public avec nos transports solidaires, dont l'objectif est avant tout de créer du lien social et de soutenir les plus isolés. La mobilité solidaire ne peut pas être la seule réponse globale, c'est une solution pour un public précis.

L.M. : C'est pour cela que les réflexions plus globales, par exemple sur le transport à la demande, doivent se faire en concertation entre les collectivités publiques. Chez nous, il y avait un transport à cheval sur l'Aube et l'Yonne. Puis avec les nouvelles régions et le transfert de la mobilité à la région, ce transport à la demande a disparu en 2022 sans aucune concertation. Même s'il ne profitait qu'à un nombre limité de personnes, il aurait fallu réfléchir à une solution pour

leur proposer un autre dispositif. Et les habitants peuvent s'adapter aux horaires, tout comme le monde de l'entreprise peut faire preuve de souplesse pour les horaires selon les moyens de transport des employés. Tout le monde peut s'adapter : on ne peut pas exiger une bouche de métro sur chaque commune, avec un transport régulier toutes les demi-heures.

S.D. : On ne peut pas exiger ce qui existe en milieu urbain mais on ne peut pas se contenter de la situation actuelle dans le monde rural. L'urgence environnementale nous pousse à arrêter de penser qu'il n'y a pas de problème pour ceux qui ont une voiture, et qu'on va trouver une solution *ad hoc* pour les autres. Avec le changement climatique, la voiture va devenir un problème pour tous. On ne peut pas s'en passer totalement, mais comment moins l'utiliser et adopter des pratiques plus sobres ? Concernant les collectivités qui manquent de moyens et qui ne sont pas sûres de pouvoir se lancer dans la mobilité durable, l'État doit réellement s'engager afin que toutes se tournent vers un avenir durable concernant les mobilités. Il faut aussi

admettre qu'en milieu rural ce ne sera pas rentable, donc que cela doit rester un service public.

L.M. : On est passé à côté d'une opportunité avec les portiques écotaxes pour réguler les transports avec la voiture individuelle. Il faut aussi éduquer les gens pour qu'ils soient raisonnables dans leurs déplacements. Beaucoup font encore 500 mètres en voiture pour conduire leurs enfants à l'école. On a de meilleurs résultats en sensibilisant : ce fut par exemple le cas concernant l'apport volontaire de déchets dans le cadre du tri sélectif. Il faut sensibiliser au vélo, mais aussi investir dans des aménagements routiers.

S.D. : Une étude de la Drees montre qu'en milieu rural les habitants sont plus favorables aux contraintes de limitation de la voiture si elles sont accompagnées de la création de transports, d'emplois et de services de proximité. Si les gens sont attachés à la voiture, ce n'est pas parce qu'ils l'aiment à tout prix, mais parce qu'ils n'ont pas d'autres options de déplacement. ■

**Propos recueillis
par Cécile Leclerc-Laurent**

💡 REPÈRES

➤ Le Secours Catholique a publié le 25 avril *Ces territoires ruraux en panne de mobilité*. Partant du constat que les plus précaires sont les plus impactés par le manque d'accès à la mobilité aujourd'hui en milieu rural, l'association émet un certain nombre de préconisations pour faire évoluer les territoires en faveur d'une mobilité durable accessible à tous.

À télécharger sur bit.ly/PanneDeMobilité

➤ L'Association des maires ruraux de France (www.amrf.fr) fédère 12 000 maires au sein de 87 fédérations départementales. Elle a déployé un programme sur l'accompagnement à la mobilité en zone rurale dans 15 territoires ruraux avec Unis Cité : retrouvez toutes les informations sur www.mobiliterre.fr ■

ENQUÊTE

BRISER LE CERCLE VICIEUX DE LA PAUVRETÉ

PAR **BENJAMIN SÈZE**

En France, dans beaucoup de familles, dans de nombreux quartiers, on ne "devient" pas pauvre, on "reste" pauvre. Et ce de génération en génération. Cette réalité ne doit pas occulter le phénomène de basculement dans la précarité que vivent de nombreux ménages du fait d'un manque de réel filet de sécurité ou à cause de choix économiques et politiques qui précarisent de plus en plus les parcours de vie. Néanmoins cette difficulté de toute une part de la population française à s'extraire de la pauvreté nécessite une réflexion politique majeure. Parce qu'elle trouve sa source dans les multiples inégalités et discriminations qui traversent et parfois régissent notre société : de l'accès à l'éducation à celui au travail, en passant par la santé, l'alimentation, le logement, la culture et les vacances. Et aussi parce que ce déterminisme social tue l'espoir. Comment rompre ce cercle vicieux ?

COMPRENDRE



Ouahiba
et ses enfants
à Paris (Lire son
témoignage p.19).



CHRISTOPHE HARGOUES / SCOF

▲ À Grenoble, Inès élève seule ses deux fils Amir et Adam.

« **M**on objectif, c'était l'élévation sociale, je ne voulais pas vivre les mêmes galères que mes parents. » Dans son appartement d'un tout nouveau quartier de Longjumeau, dans l'Essonne, Sébastien Daniel, 29 ans et *project manager officer* dans le secteur industriel, revient sur son enfance passée dans le quartier pauvre du Champrier-du-Coq, à Évry. « *J'ai grandi dans un milieu très populaire. Mon père était jardinier, et ma mère, avec qui j'ai principalement vécu, était femme au foyer.* » De cette précarité qui a empreint sa jeunesse, Sébastien a fait une force. « *J'ai la dalle et je suis débrouillard* », assure-t-il, fier de son parcours. Le jeune Essonnien voit bien qu'il est une exception. Notamment lorsqu'il retourne au Champrier-du-Coq voir sa mère et ses petits frères et sœurs : « *Dans le quartier, beaucoup de personnes de mon âge sont dans la même situation de précarité que leurs parents.* »

En France, il faudrait, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), six générations en moyenne pour qu'un enfant issu d'une famille en bas de l'échelle des revenus arrive au milieu de celle-ci¹. Et selon une étude menée auprès de jeunes adultes en 2019, 31 % des enfants issus de familles pauvres faisaient partie, à presque 30 ans, des 20 % les plus pauvres de leur génération². L'économiste Mickaël Sicsic, auteur de cette enquête, parle de « *plancher collant* » et relève que l'immobilisme social est plus répandu au sein des familles situées en bas de l'échelle des revenus.

“
LA SOCIÉTÉ DES ANNÉES 1960-1970 AVAIT SU ÉLABORER UNE CROYANCE DANS L'AVENIR.
 ”

Le sociologue Nicolas Duvoux, auteur d'un récent ouvrage intitulé *L'avenir confisqué* (Puf, 2023), compare le contexte actuel avec celui des années 1960-1970. « *Le taux de pauvreté était alors beaucoup plus élevé qu'aujourd'hui, les conditions matérielles d'existence étaient beaucoup plus dégradées, rappelle-t-il. Et pourtant, c'était une société qui avait su élaborer et diffuser largement une croyance dans l'avenir. Les individus*

pouvaient affronter des conditions difficiles parce qu'il y avait des mécanismes de projection³. » Ce ne serait plus le cas aujourd'hui.

Un investissement social

En octobre 2018, le président de la République Emmanuel Macron lançait la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. « *C'était la première fois depuis longtemps qu'au sommet de l'État on prétendait lutter à la fois contre la pauvreté et contre sa reproduction* », se souvient Olivier Noblecourt, à l'époque délégué interministériel à la Prévention et à la lutte contre la pauvreté. Il cite par exemple des mesures d'incitation à la mixité sociale dans les crèches et d'ouverture de crèches dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. « *C'était un changement de vision dans l'accueil du jeune enfant. Le but n'était plus uniquement de permettre l'activité professionnelle des parents, explique-t-il, mais aussi de favoriser le développement de l'enfant, d'où l'ouverture de places aux enfants de parents inactifs.* »

Entre 0 et 3 ans, à cet âge charnière où s'acquièrent les bases cognitives, où se développent les dispositions relationnelles et se construit l'équilibre émotionnel, les spécialistes préconisent en effet les modes de garde collectifs pour le bon développement de l'enfant. Un choix qui peut être déterminant dans le rapport au langage, aux apprentissages et aux institutions scolaires.

Une deuxième mesure phare lancée en 2018 fut l'obligation faite aux pouvoirs publics de proposer une formation aux jeunes de 16 à 18 ans déscolarisés.

Qu'en est-il aujourd'hui ? « *L'intention politique n'a pas été suffisamment suivie d'effets, regrette Olivier Noblecourt. Même si l'obligation de formation est mise en œuvre, j'ai du mal à mesurer les moyens qui y sont alloués aujourd'hui. Et j'entends moins l'ambition sociale de faire des crèches pour les enfants vulnérables.* »

« *Les politiques d'investissement social sont relativement limitées en France* », déclare Bruno Palier, directeur de recherche du CNRS à Sciences Po. « *Lutter contre les inégalités supposerait effectivement l'accès de tous aux crèches, de même que l'école de la réussite pour tous, un soutien* »



TÉMOIGNAGE

« MES PARENTS N'AVAIENT PAS LES ARMES »

Audrey, 33 ans, directrice des ressources humaines dans une PME (Juvisy).

De 7 à 15 ans, par le biais du Secours Catholique, je me suis rendue dans une famille de vacances en Loire-Atlantique. Je pense que c'est grâce à elle si j'en suis là aujourd'hui. J'ai grandi à Évry, dans l'Essonne, dans une famille modeste. Mes parents n'avaient pas les facultés pour nous donner, à mon frère et moi, un cadre, des repères. Ma mère était malade, dépassée par le fait de devoir nous éduquer, mon père était distant. Ils n'avaient pas les armes non plus pour nous pousser à nous en sortir. Il y avait chez eux une peur de l'échec qui les paralysait et les empêchait de nous encourager à prendre des risques. Heureusement, j'ai rencontré d'autres personnes, des amis qui ont grandi dans un autre environnement familial que le mien, plus sain et structuré, qui ont vu mon potentiel et m'ont poussée à accomplir mes rêves.

Pourquoi pas moi ?

En les écoutant, eux et ma famille de vacances, je me suis dit : « *Ils y sont arrivés, pourquoi pas moi ?* » Avec ma famille de vacances, j'ai notamment appris le comportement qu'il fallait avoir à l'école, et aussi à relativiser mes échecs. Ils me disaient : « *Ce n'est pas parce que tu as tenté et échoué que tu ne peux pas continuer et réussir.* » Ça m'a permis de prendre confiance en moi. Si je ne les avais pas rencontrés, j'aurais fait pareil que ces gamins qui abandonnent l'école à 16 ans. Les professeurs ne peuvent pas tout faire, déjà ils enseignent. Mais l'enseignement seul ne sert à rien si derrière on n'a pas envie d'apprendre, si on n'est pas poussé, si on n'a pas confiance en soi. On se replie et on attend que ça passe. Et à 16 ans, on prend le premier job et voilà. Un enfant, on peut lui apprendre plein de choses, il est loin d'être bête, mais il faut lui expliquer quel est l'intérêt pour lui. Pendant trois ans, j'ai été suivie par une assistante sociale, c'est la seule qui m'écoutait hormis ma famille d'accueil. Elle aurait pu et voulu m'apporter plus de soutien, mais elle n'avait tout simplement pas les moyens matériels ni la disponibilité nécessaires. Elle était débordée. Il faudrait beaucoup plus d'assistantes sociales. Ça ferait du bien aux parents, aux instituteurs et aux enfants. ■

COMPRENDRE



XAVIER SCHWIBEL / SCDF

▲ Sébastien Daniel, aujourd'hui cadre dans le secteur industriel, a grandi dans un quartier pauvre d'Évry (Essone).

» inconditionnel aux jeunes, une politique de conciliation qui ne retire pas les femmes du marché du travail, une politique de formation pour tous, y compris les adultes et notamment les moins formés. » Dans un « diagnostic » publié en octobre, France stratégie, une institution autonome placée auprès du Premier ministre, recense les dispositifs étatiques concernant de près ou de loin la mobilité sociale des jeunes. La plupart visent à améliorer les performances scolaires, notamment des jeunes d'origine modeste, ou

à favoriser l'insertion professionnelle. « Avec une cinquantaine de dispositifs, l'action publique paraît largement dispersée, fondée sur une approche surtout curative, avec des moyens globalement limités », indique Bénédicte Galtier, du département Société et politiques sociales de France stratégie. Ce constat suggère « d'interroger plus structurellement les racines de l'inégalité des chances, comme la ségrégation scolaire ou la pauvreté des familles, qui dépassent pour partie le champ de l'éducation ».

Le rôle de l'école

La place prépondérante aujourd'hui en France de la scolarité et du niveau de diplôme dans la réussite professionnelle et sociale est largement documentée. Tout comme le rôle ambivalent du système éducatif, principal vecteur d'ascension sociale pour les enfants de familles pauvres, « qui suscite des aspirations que, en même temps, il empêche de réaliser » du fait de son élitisme, observe Nicolas Duvoux. Près des deux tiers des élèves d'origine favorisée poursuivent dans l'enseignement supérieur, contre seulement un quart des élèves d'origine modeste. De son expérience, Sébastien Daniel retient les écarts de niveau et de moyens entre les établissements, les exigences à la baisse et

FOCUS

LES GRANDES DIFFICULTÉS DES JEUNES VULNÉRABLES

Un quart des personnes sans abri nées en France sont d'anciens enfants accueillis par l'aide sociale à l'enfance (Ase), un chiffre qui atteint 40 % s'agissant des jeunes de moins de 25 ans. Et près d'un jeune sur deux (45 %) sorti de prise en charge à 18-19 ans n'est ni en études, ni en emploi ou en formation (Neet). C'est sur la base de ce constat sans appel que le collectif Cause majeur ! alerte sur le défaut d'accompagnement

public des jeunes majeurs sortis de l'Ase. Régis Bergeron, qui travaille au contact de ce public à Dijon, dans le cadre du dispositif "Touline" d'Apprentis d'Auteuil, observe souvent des comportements inadaptés socialement, « du fait d'un manque de codes notamment », et des « croyances limitantes de ces jeunes dans leurs propres capacités et dans celle des institutions à les aider. La majeure partie de notre action, déclare-t-il, va être de les informer, de restaurer

un lien de confiance rompu avec le monde social et de leur faire prendre conscience qu'un choix est possible pour leur avenir ». Charlotte Jaudeau et Laszlo Sas, du dispositif "Boost" d'Apprentis d'Auteuil à Perpignan, racontent se retrouver souvent à devoir « réparer » des jeunes en proie « à une perte de morale, de capacité à se mobiliser et de confiance en eux ». Face à cela, il n'y a pas de recette miracle, disent-ils, « sinon de considérer chaque jeune un par un ». ■

le manque de croyance de certains enseignants dans les capacités de réussite des plus pauvres, la tendance, à notes égales, à vouloir orienter les élèves issus de milieux populaires vers des filières professionnelles plutôt que vers l'enseignement général.

« À l'école, nous ne sommes pas tous logés à la même enseigne, a pu constater le jeune homme, souvent, quand tu viens d'une famille précaire, une différence par rapport aux autres s'opère dès le départ. D'abord avec tes parents qui manquent de connaissances et d'informations pour t'aider et te guider. »

Un capital culturel

Le manque de capital culturel, relationnel et informationnel des parents contribue à perpétuer la précarité de génération en génération.

« On sait que des éléments comme le niveau de diplôme des parents, qui peut induire leur capacité à aider et à informer leurs enfants, a une influence importante sur les parcours scolaires », explique Johanna Barasz, du département Société et politiques sociales de France stratégie. Elle nuance toutefois : « Le faible capital culturel des parents peut parfois être compensé par un investissement éducatif qui n'est pas directement scolaire mais qui peut avoir des effets très importants sur la scolarité de leur enfant. Il n'y a pas de déterminisme absolu. » Ce qui a "sauvé" Sébastien Daniel ? Sûrement sa volonté farouche de s'en sortir. « Dès l'âge de 8 ans, je savais ce que je voulais faire : architecte. Ça m'a guidé. » Un objectif qui a été moteur dans son parcours, même s'il ne l'a finalement pas atteint.

Inès, elle, raconte avoir été rattrapée, étudiante, par le poids de ses origines sociales. Cette Grenobloise issue d'un milieu modeste est aujourd'hui accompagnante d'élèves en situation de handicap (AESH) dans une école primaire et à temps partiel. Alors qu'elle était parvenue à obtenir une licence en histoire de l'art, elle a interrompu ses études. Financièrement, c'était devenu difficile de continuer. Par ailleurs, « il fallait trouver un stage et j'ai fait un blocage, confie-t-elle. Je ne savais pas à quelle porte frapper et je n'osais pas contacter les personnes ». La jeune femme de 34 ans voit un lien avec son éducation « à la dure ». « Mes parents étaient foca- »



TÉMOIGNAGE

« JE N'HÉSITE PAS À CHERCHER DU SOUTIEN »

Ouahiba, mère seule de cinq enfants et allocataire du RSA (Paris)

Je ne veux pas bloquer mes enfants en leur disant : « Ça, ce n'est pas pour toi. » J'estime devoir me battre pour leur tracer le chemin, afin qu'ils aient une meilleure situation que la mienne. Je les pousse à travailler en classe, c'est la base de tout. Je leur dis qu'ils sont capables, qu'ils vont réussir. Lorsqu'ils sont en difficulté, je les inscris au soutien scolaire proposé à l'école ou par une association du quartier. Il m'arrive aussi de leur payer des cours privés, comme pour mon fils Yazid qui l'année dernière, en quatrième, avait du mal en maths et en français. Ça coûte un peu cher, mais je m'arrange en faisant des économies ailleurs. Ma fille aînée, Mariame, doit passer le bac en juin. Ensuite, elle veut faire des études de commerce.

Partir en vacances

Tous mes enfants réussissent bien leur scolarité. Pourtant, nos conditions ne sont pas faciles – jusqu'en novembre dernier, nous vivions depuis des années à six dans un studio de 25 m² – et je ne peux pas les aider pour leurs devoirs. Mais je n'hésite pas à chercher du soutien auprès des associations et de l'assistante sociale. On peut notamment trouver des aides pour payer des licences sportives et parfois pour partir en vacances. Tous mes enfants font au moins une activité : judo, basket, danse classique, natation. Cela leur permet déjà de ne pas traîner. Ensuite, c'est un moment où ils déchargent le stress et la colère. Où ils gagnent aussi en confiance en eux. Et puis, ils s'y font d'autres copains et copines que ceux de l'école, qui viennent d'autres milieux, qui vivent autrement. Partir en vacances, c'est également important. Pour sortir du quartier, casser la routine. Durant l'année, il y a beaucoup de stress, de fatigue, pour eux comme pour moi. Quand on part en vacances, c'est autre chose, je suis détendue, on rit, on discute, je chante, je danse avec eux. Ça crée de la joie, des souvenirs, de la convivialité entre nous. Ça permet aussi de recharger les batteries pour mieux reprendre l'école et la gestion du quotidien. Malgré nos difficultés, j'essaie d'être toujours positive, fière. Sinon, si je suis désespérée, déprimée, mes enfants n'iront pas bien. ■



CHRISTOPHE FABRIGUES / SCOF

▲ À Grenoble, Aïssata, réfugiée guinéenne, aimerait qu'il y ait davantage de liens et d'échanges entre les familles étrangères et l'école.

» lisés sur la réussite à l'école, sans pour autant nous accompagner, et ils ne proposaient rien en plus. Je n'avais pas d'activité culturelle ou sportive. On n'avait pas beaucoup de relations sociales car ils étaient plutôt méfiants envers les autres », se souvient-elle. Autant de choses qu'Inès ne veut pas reproduire dans l'éducation de ses deux jeunes fils, âgés de 9 et 5 ans. « Je veux qu'ils aient confiance en eux et dans les autres. Qu'ils sortent de la maison, qu'ils découvrent d'autres choses. » Le plus jeune est inscrit au baby-volley, tandis que l'aîné alterne le foot, la natation et l'art plastique. « Tout ce qui est sport, théâtre, dessin, musique, mais aussi les vacances, sont des lieux où l'enfant va s'épanouir. Il n'y a pas les soucis de la famille ni la pression de l'école. La relation avec les adultes n'est pas la même. Il va apprendre, en éprouvant du plaisir. Il va pouvoir se valoriser », décrit Chantal Thomas, engagée au Secours Catholique de l'Essonne, qui soutient les familles dans l'accès aux activités sportives et culturelles et aux vacances. Des espaces également importants parce que souvent propices à la mixité sociale, souligne Johanna Barasz : « Or les principales sources d'information et d'ajustement des ambitions des jeunes, ce sont leurs pairs. » Sébastien Daniel le confirme : « Ceux avec qui j'ai grandi et qui s'en sortent aujourd'hui, sont ceux qui ont eu la volonté et l'opportunité d'aller

voir ailleurs, de rencontrer des personnes en dehors du quartier. » Lui-même a eu l'occasion, au lycée et dans sa pratique du volley – une discipline « moins populaire que le foot » –, de se faire des amis issus d'autres milieux sociaux que le sien.

La politique de logement

Les solutions pour rompre la reproduction intergénérationnelle de la pauvreté se trouvent-elles nécessairement en dehors des familles ?

« Il ne faut pas négliger l'échelon familial qui est le premier lieu de protection de l'enfant, de préparation à sa vie future », met en garde Céline Truong, responsable du département petite enfance-familles d'ATD Quart Monde. Elle observe une constante au sein des familles pauvres. « Lorsque leur bébé est arrivé, les parents se sont dit : "Pour toi, ce ne sera pas pareil." Ensuite, ils essayent d'être les meilleurs possibles compte tenu de leurs conditions réelles d'existence. »

Un point de vue que rejoint Olivier Noblecourt : « Le problème majeur aujourd'hui, c'est que les familles vulnérables manquent de ressources qui les aident à trancher leurs doutes de parents, à prendre des décisions, à réassurer leurs choix. » Pour améliorer la réussite des enfants de ménages pauvres, il faut déjà améliorer les conditions de vie de leurs familles, énonce à

son tour le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (CNLE) dans un avis rendu fin 2022, qui liste tout à la fois le logement, le revenu disponible, l'accès aux soins et à une alimentation de qualité, les loisirs, la culture ou encore l'accès au numérique. « *La sur-occupation de logements exigus, par exemple, influe sur le climat familial et sur la scolarité des enfants*, estime Céline Truong. *Une politique publique de logement est donc une politique publique de soutien à la parentalité, de protection de l'enfance, de lutte contre les inégalités.* » Mais l'aide financière ou matérielle n'est pas suffisante. Soutenir les familles, c'est aussi agir contre leur isolement. À la Maison des familles de Grenoble, une structure ouverte par le Secours Catholique et Apprentis d'Auteuil, « *nos enfants peuvent courir, crier partout, jouer avec d'autres enfants, ça leur fait du bien* », observe Hadidja, une mère qui fréquente le lieu. « *Et puis, ils voient leurs parents sortir et discuter, rire*, ajoute Inès. *C'est important de leur montrer qu'on peut se sentir bien et en sécurité ailleurs que chez soi.* » Hadja, une autre mère, confie ne pas aimer sortir de chez elle, à part pour se rendre à la Maison des familles : « *On y est bien accueilli, on est tous égaux. On peut se confier, on sait que ça ne sortira pas d'ici. Alors qu'à la PMI (Protection maternelle et infantile) ou avec l'assistante sociale, tu te sens jugée. Ce que tu leur dis peut se retourner contre toi.* » Aujourd'hui, la pauvreté n'est plus une cause de placement des enfants, « *néanmoins, c'est un facteur aggravant*, précise Céline Truong. *Et du fait de la peur de se voir enlever leurs enfants, beaucoup de parents ne savent plus saisir une main tendue* ». À cet égard, Olivier Noblecourt est persuadé que la lutte contre la perpétuation de la pauvreté doit se jouer, sur le terrain, en recréant les conditions d'un lien de confiance entre les services sociaux et les familles, et en remusclant « *la première ligne de front de l'action sociale territoriale* ». Il regrette l'époque où les travailleurs sociaux « *avaient du temps pour accompagner les gens et pas uniquement faire du jugement et de l'accès aux prestations* ». ■



TÉMOIGNAGE

« IL FAUT UN LIEN ENTRE L'ÉCOLE ET LA MAISON »

Aïssata, réfugiée guinéenne, mère de trois enfants (Grenoble)

Éduquer son enfant, si on n'est pas instruit, ce n'est pas facile. On veut aider nos enfants à apprendre à lire, à compter, à faire plein de choses, comme les autres parents, mais on ne peut pas. Mon fils aîné, âgé de 6 ans et qui est en CP, se plaint beaucoup de cela. Un enfant dont les parents ne peuvent pas lui lire les histoires qu'on lit à l'école, ne peuvent pas chanter avec lui les chansons apprises à l'école, il est seul face à sa scolarité. Soit il gère tout seul, mais ça nécessite un courage que tout le monde n'a pas, soit il finit par lâcher. Il faudrait que les enseignants soient informés de cela, qu'ils sachent ce qu'il se passe à la maison, ça les aiderait à comprendre et ils pourraient le prendre en compte. Mais dans beaucoup de familles, l'école et la maison ne se comprennent pas.

Rupture

L'école communique par écrit, or je ne sais pas lire. Du coup, je n'ai pas les informations, les consignes, je rate des rendez-vous, des événements. J'ai essayé de discuter directement avec la maîtresse de mon fils. C'est difficile car je sais que mon français n'est pas clair. Je fais des fautes, je n'ai pas toujours le bon mot. J'ai senti que la maîtresse ne me comprenait pas bien et j'en ai honte. Depuis je n'ose plus discuter avec elle, lui poser des questions. Je dépose juste mon fils et je viens le chercher. L'enfant voit cette rupture et il l'intègre. Quand je demande à mon fils ce qu'il a fait à l'école, il me raconte la cantine, la récréation... Mais ce n'est pas ce qui m'intéresse, je voudrais savoir ce qu'il a fait, ce qu'il a appris. Mais lui pense que ce n'est pas la peine de me raconter, que je ne peux pas comprendre. Un enfant, petit, ne sait pas encore l'importance de ce que peut lui apporter l'école, ce sont les parents qui savent et qui doivent l'appuyer. On entend dire qu'on ne s'intéresse pas à l'éducation de nos enfants, mais ce n'est pas vrai. Pour qu'on puisse participer à leur scolarité, il faudrait qu'on nous écoute, qu'on nous explique, qu'on nous intègre, afin qu'on trouve un moyen, même si on ne sait pas lire, de les aider d'une manière ou d'une autre. C'est important de créer un lien entre ce que l'enfant vit à la maison et à l'école. ■

- 1 OCDE, rapport "L'ascenseur social en panne ? Comment promouvoir la mobilité sociale", juin 2018.
- 2 Mickaël Sicsic, "Qui est mieux classé que ses parents dans l'échelle des revenus ? Une analyse de la mobilité intergénérationnelle en France", Économie et statistique, 2023.
- 3 "Pauvreté et rapport à l'avenir", entretien avec Nicolas Duvoix, revue Études, janvier 2024.

L'ENTRETIEN

« IL Y A TROIS PÉRIODES CLÉS DANS LA TRAJECTOIRE DE L'ENFANT »

Quand et comment agir afin d'éviter qu'un enfant de famille pauvre soit prédestiné à vivre dans la précarité ? Entretien avec Sylviane Giampino, psychologue de l'enfance, présidente du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) et présidente du Conseil de l'enfance et de l'adolescence (CEA).

PROPOS RECUEILLIS PAR **BENJAMIN SÈZE**

PARCOURS

SYLVIANE GIAMPINO

2016 :

Remet au gouvernement le rapport « Développement du jeune enfant, modes d'accueil, formation des professionnels ».

2016 :

Devient présidente du CEA.

2024 :

Prend la présidence tournante du HCFEA.

RAPPORTS DU CEA :

2018 :

« Les temps et les lieux tiers des enfants et des adolescents hors maison et hors scolarité »

2021 :

« La traversée adolescente des années collège »

2023 :

« Qualité, flexibilité, égalité : un service public de la petite enfance favorable au développement de tous les enfants avant 3 ans »

Secours Catholique : En 2018, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) estimait qu'il fallait en France six générations pour sortir de la pauvreté. Qu'en pensez-vous ?

Sylviane Giampino : Ce rapport de l'OCDE a ceci de radical qu'il pointe la responsabilité d'une génération sur plusieurs générations futures, en introduisant, avec justesse, l'impact de la transmission transgénérationnelle parmi les causes de la pauvreté. Il montre que faute d'intervention publique volontaire, il faudrait en effet six générations pour réparer l'ascenseur social. Ce constat induit un sursaut de sensibilisation et d'intentions. Mais l'argument intergénérationnel ne saurait occulter que la première raison de travailler à réduire la pauvreté, ce sont les conséquences néfastes de celle-ci pour les personnes qui la vivent ici et maintenant, et le fait qu'elle génère une anxiété sociale pour les autres, avec des effets délétères sur la cohésion sociale. L'approche intergénérationnelle comporte aussi le risque de présenter la pauvreté comme un *fatum* dans une société de l'immédiat et de la recherche de solutions à court terme, au mieux à moyen terme.

On le voit bien à la faiblesse des investissements dans la prévention. Les solutions mises en valeur ces dernières années pour lutter contre la pauvreté ne visent pas l'accroissement général du niveau de vie des plus démunis, ou un meilleur équilibrage des richesses. Les stratégies de prévention contre la pauvreté ont opté pour des politiques de ciblage des quartiers et des enfants les plus défavorisés, pour y dispenser des programmes éducatifs plus ou moins standardisés et avec des résultats peu probants. En 2023, l'Observatoire des inégalités a ainsi expliqué que nos élèves de milieux très favorisés avaient des résultats supérieurs à la moyenne des pays de l'OCDE, tandis que nos élèves les plus défavorisés avaient eux des résultats inférieurs.



La mise en situation de pauvreté des personnes et des groupes de populations n'est pas déterminée seulement par les ascendants ou par des causalités sociologiques, mais elle est aussi et surtout liée à des systèmes qui dysfonctionnent.

S.C. : Quelles sont les principales causes de la pauvreté, aujourd'hui ?

S.G. : D'abord, la précarisation du travail. On observe une réduction du nombre de personnes sur le territoire français qui ont un statut stable, des perspectives d'amélioration et une protection sociale correcte. C'est une tendance facile à observer et à laquelle on peut remédier. Mais il n'y a pas de volonté politique en ce sens. Pour les indispensables métiers de l'humain, de l'aide et du soin, les offres de for-

mation nécessaires pour qualifier les personnes qui travaillent dans ces secteurs sont à la traîne. On emploie celles-ci sous des formes "uberisées", très précaires en termes de rémunération, de protection sociale et de conditions de travail, qui compliquent l'insertion, le logement, les transports et la vie quotidienne des

“

**L'UNE DES PRINCIPALES
CAUSES DE LA PAUVRETÉ
EST LA PRÉCARISATION
DU TRAVAIL.**

”

familles. Cette réalité est encore plus aiguë pour les femmes qui sont en moyenne moins payées, surreprésentées dans les métiers aux ho-

raires décalés et qui, pour beaucoup, cumulent avec des responsabilités familiales qui peuvent compromettre leur maintien dans l'emploi.

Qu'est-ce qui justifie ce retard dans la prise en compte de la charge parentale nécessaire et incompressible des parents pour éduquer un enfant, le mettre dans de bonnes conditions pour grandir en bonne santé, aimer l'école, être créatif et s'épanouir socialement ? Pour l'instant, malgré une prise de conscience, la plupart des entreprises font plutôt du *social washing*. Les chartes de soutien à la parentalité ont ainsi pullulé dans le monde de l'entreprise privée, mais les vraies transformations, les vrais engagements de prendre en considération des charges familiales, éducatives, des enfants n'ont pas eu lieu. >>>

COMPRENDRE



XAVIER SCHWEEBEL / SCCF

» Un autre facteur de pauvreté est le non-accès aux droits sociaux. C'est un fléau identifié, chiffré par nos administrations et qui est, en grande partie, le fruit de choix politiques, notamment celui de la dématérialisation des services publics. En dématérialisant les services publics, on a dépersonnalisé les relais d'accès à l'information et l'aide aux démarches administratives.

Ce qui fait entrer dans la pauvreté, c'est enfin la maladie, le handicap et une immigration mal accueillie. Des facteurs qui, dans les années 1970, n'étaient pas à ce point des causes de paupérisation parce qu'il y avait, d'une certaine manière, des filets de sécurité liés à la protection sociale. Ces filets se sont distendus du fait d'un manque d'investissement. Ces dernières décennies, les services publics eux-mêmes ont été appauvris. On assiste à une sorte de renoncement de la part des pouvoirs publics à assurer des missions d'intérêt gé-

néral telles que la santé, la protection des enfants, l'éducation, la lutte contre les violences et maltraitances, la lutte contre la paupérisation des ménages, la montée en éducation et en qualification des personnes pour améliorer leur employabilité. Ces choix politiques contribuent à la perpétuation intergénérationnelle de la pauvreté.

S.C. : Quelles sont les périodes charnières dans la trajectoire d'un enfant ?

S.G. : Le HCFEA a identifié trois périodes-clés dans la vie de l'enfant et de l'adolescent, déterminantes pour sa trajectoire future. Le premier âge, de la naissance jusqu'à 3 ans, car c'est à ce moment-là que l'enfant exerce les potentialités de son développement physique, affectif, relationnel, social et intellectuel. La pré-adolescence, car c'est un moment où l'on peut réparer les manques et où les acquis peuvent se reconfigurer (en mieux ou en moins bien), avec des effets

sur la personnalité, les relations à la famille, aux autres et à l'école. Enfin la période de sortie du système scolaire et d'entrée dans la jeunesse adulte, avec les enjeux d'orientation et d'accès à une formation, d'autonomie, qui trop souvent scelle les inégalités subies avant.

Or ce qu'on observe dans les politiques publiques, c'est qu'on a laissé depuis trente ans dépérir les services de protection maternelle et infantile (PMI), qui sont des services universels et gratuits de protection et de prévention médicale, sociale et psychologique essentiels car ils permettent de repérer et prendre en charge les problèmes à leur naissance. De même, la mission d'accueil du jeune enfant a été ouverte depuis 2010, par le décret dit "Morano", à des gestionnaires du secteur privé lucratif. Dix ans plus tard, des inspections et des enquêtes publiques relèvent des glissements entre mission d'inté-

rêt général et profits financiers, et une baisse de la qualité d'accueil des enfants.

Ensuite, notre Éducation nationale devrait être l'institution matricielle de lutte contre le déterminisme social, mais elle n'y parvient pas. Ses dirigeants cherchent tour à tour des solutions. Mais ils se détournent des sciences de l'éducation et, de plus en plus, puisent dans le référentiel des entreprises avec la compétition, la sélection, l'informatisation ou les sciences biologiques, comme si le cerveau des enfants en pleine phase d'apprentissage était indépendant de leurs conditions de vie et de santé. Les enfants ressentent ces pressions, et la peur de l'échec scolaire hante tous les milieux. Les parents qui le peuvent compensent ou complètent, les autres ne savent plus quoi faire. Dans notre rapport "La traversée adolescente des années collège", en 2021, nous avons insisté sur le rôle primordial de la santé scolaire particulièrement pour les adolescents fragilisés socialement, psychologiquement ou en situation de handicap. Car on sait aussi combien les problèmes de santé sont des modes d'entrée dans la précarité. Qui s'intéresse vraiment aux enfants les plus fragiles ? On parle partout de l'intérêt de l'enfant, de l'avenir de l'enfant. Dans les campagnes électorales, l'enfant est annoncé comme une priorité. Mais au-delà, ça reste incantatoire.

S.C. : Ces derniers mois, on observe une résurgence du discours politique sur les "parents défaillants"...

S.G. : Faire porter la responsabilité de cette "transmission de la pauvreté" aux familles repose sur toute une série de présupposés théoriques

qui alimentent l'opération politique et médiatique visant à culpabiliser d'être pauvre. Tout d'abord la suspicion : profiter du système, ne pas savoir "tenir ses enfants", ne pas suivre leur scolarité, et l'association entre pauvreté, délinquance et immigration, et tant d'autres vieilleries. Ensuite, la présomption d'incapacité : ne pas être habile face aux institutions, ne pas être bien renseigné,

“
FAIRE PORTER LA
RESPONSABILITÉ DE
CETTE "TRANSMISSION
DE LA PAUVRETÉ" AUX
FAMILLES REPOSE SUR
DES PRÉSUPPOSÉS
THÉORIQUES.
”

ne pas activer l'accès à ses droits. Sans s'interroger sur la responsabilité des institutions dans le rapport qu'elle instaurent avec ces familles. Par ailleurs, la responsabilité familiale et parentale est toujours pensée en système descendant, comme si l'enfant n'était que le réceptacle de ce que lui transmettent ou non ses parents. Pour nuancer cette idée, il est intéressant de savoir que psychologiquement le mécanisme d'attachement est plus subtil que cela. Dès leur plus jeune âge, les enfants sont d'abord très dépendants, puis très vite entrent dans une illusion de toute-puissance. Lorsqu'ils captent parmi leurs proches du mal-être récurrent, de l'insécurité, des conflits, les enfants s'imaginent qu'ils peuvent être les soignants, les thérapeutes voire les éducateurs de leurs parents. C'est à double tranchant, car s'ils ont l'impression d'avoir un impact, ils gagnent en charme, en combativité, en espoir. Inversement,

s'ils n'arrivent pas à distraire, charmer, rassurer et se vivent comme impuissants – « *je ne suis pas capable* », « *ce n'est pas pour moi* », « *je ne sais pas* »... – c'est déprimant ou inhibant. Or les parents, quels qu'ils soient, ne peuvent pas contrôler ce qui se joue dans l'imaginaire des enfants. C'est entre autres pour cela que l'accompagnement des parents, dans leurs questions et leurs responsabilités parentales, est une forme de prévention efficace si elle est pratiquée avec finesse et sans jugement culpabilisant et discriminant *a priori* en raison de leur situation sociale, de leur territoire ou de leur mode de vie. Enfin, pour aider la famille là où elle est impuissante, et où l'école fait ce qu'elle peut mais sans y arriver, nous proposons d'ouvrir une porte en misant sur un "troisième éducateur". C'est l'objet du premier rapport de notre Conseil de l'enfance, publié en 2018, et intitulé : "Les temps et les lieux tiers des enfants et des adolescents." (Lire aussi p.20.) Et nous poursuivons cette idée dans notre étude actuelle qui sera publiée à la rentrée : elle porte sur la place des enfants dans l'espace public et la nature. Sachant que le sens de l'existence d'un enfant va s'éclairer par les nouvelles rencontres qu'il fait au-delà de sa famille et de son école, il faut l'encourager à sortir de la maison et de sa socialisation virtuelle. Pour cela, il va falloir aménager l'espace urbain et naturel à hauteur d'enfants. Et cela profitera à tous. C'est notre pari : plus ces espaces seront accueillants et sécurisants pour les enfants, plus ils le seront pour tout le monde. Notamment les personnes les plus vulnérables en raison de leur âge, de leur solitude ou de leur santé, ou d'un handicap. Ce n'est pas une utopie, c'est un projet de restauration d'une cohésion sociale. ■



ICI ET LÀ-BAS

INDE : NAÎTRE PAUVRE ET LE RESTER

Même si elle est dans le top 10 des puissances économiques du monde, l'Inde reste un pays pauvre dont deux tiers des habitants vivent avec moins de 2 dollars par jour. Selon l'Unicef, 25 % des enfants ne sont pas scolarisés ou ont abandonné l'école. Il leur est alors difficile de sortir du cercle vicieux de la pauvreté.

PAR **CÉCILE LECLERC-LAURENT**

En Inde, l'école est gratuite jusqu'au 10^e niveau, et pourtant la scolarisation reste liée au statut socio-économique des parents. Car il existe d'autres coûts, analyse Jean-Joseph Boillot, spécialiste de l'Inde et conseiller à l'Iris¹, en premier lieu le « coût d'opportunité » : « Les enfants sont une ressource pour les familles pauvres. Plutôt que d'étudier, ils travaillent et contribuent à l'équilibre économique de la famille. » Tri des déchets, vente ambulante, travaux agricoles et domestiques : même si

le travail des enfants est officiellement interdit en Inde, plusieurs dizaines de millions d'enfants seraient concernés. Ce phénomène touche d'autant plus les filles : « Aux yeux des parents, les filles ont peu de chances d'être économiquement productives, alors ils investissent moins dans leur éducation. Ils ont besoin d'elles pour la collecte de l'eau, du bois de chauffage et pour la cuisine. Et les facteurs culturels comme les mariages précoces aggravent leur pauvreté », explique Chittaranjan Hota, directeur de Mass², partenaire du Secours Catholique.

AVIS D'ACTEUR

ANNE-CATHERINE GUIO, ÉCONOMISTE AU LISER¹, CO-AUTEUR DU LIVRE *THE ESCAPE FROM POVERTY*²

« LES INÉGALITÉS BLOQUENT L'ASCENCEUR SOCIAL »

« **T**ous les pays du monde sont touchés par la perpétuation intergénérationnelle de la pauvreté, mais les études montrent que les sociétés les plus inégalitaires entravent la mobilité sociale. Les inégalités bloquent l'ascenseur social. Une étude de l'OCDE de 2018 a ainsi montré que dans les pays scandinaves d'Europe du Nord, il faut 2 générations pour les 10 % les plus pauvres avant d'atteindre le revenu moyen, contre 5 générations aux États-Unis, 6 en France, 7 en Inde, 9 au Brésil et 11 en

Colombie. Certes, l'Inde a instauré les repas scolaires gratuits après une décennie de combat, et ce fut une réussite, mais il y a encore beaucoup à faire. Le problème réside notamment dans l'école à deux vitesses. Dans notre livre, nous montrons qu'il est possible de taxer davantage les richesses, mais aussi l'investissement étranger (également pour les pays en voie de développement), ce qui permettrait ensuite une redistribution sociale orientée vers ceux qui en ont besoin. Cela signifie aussi qu'il faut des services publics de

qualité : l'école, le logement, la santé, la nutrition... pour tous ! Il est possible de briser le cercle vicieux de la pauvreté à condition d'agir. Et c'est un investissement social qui rapporte, avec des bénéfices pour la société. À l'inverse, la perpétuation de la pauvreté a un coût économique et social. Elle a aussi un coût environnemental, car le stress pour la survie mène à un gaspillage des ressources. » ■

¹ Luxembourg Institute of Socio-Economic Research

² Olivier De Schutter, Hugh Frazer, Anne-Catherine Guio et Eric Marlier, *The escape from poverty*, Policy Press, 2023.



DES OUTILS POUR COMPRENDRE

L'inégalité des castes

Alors certes, dans les années 2000 une loi a instauré un repas gratuit par jour à l'école et une double ration pour les filles, ce qui a accru le taux de scolarisation. Mais depuis, le parti hindou au pouvoir de Narendra Modi a diminué le budget de l'éducation nationale et encouragé la privatisation de l'enseignement. « *Ce régime qui s'appuie sur les castes moyennes a laissé se re-développer le travail des jeunes enfants des castes les plus basses. Il y a par ailleurs une discrimination des castes au sein même de l'école : la hiérarchie scolaire reflète la hiérarchie des castes en Inde* », observe le chercheur Jean-Joseph Boillot. Ainsi, et même si la situation diffère selon les États, l'Inde étant un État fédéral, les écoles publiques, en particulier dans les zones rurales, manquent de moyens, d'infrastructures et même d'enseignants. Les castes sont encore une barrière structurelle qui empêche l'ascension sociale notamment pour les Dalits (Intouchables), les populations autochtones et les musulmans. « *Pour lutter contre la perpétuation intergénérationnelle de la pauvreté en Inde, il faut améliorer l'accès à une éducation de qualité, mais aussi renforcer les programmes de protection sociale via l'aide alimentaire ou la garantie de l'emploi, et donner aux communautés marginalisées les moyens de participer aux processus de décision qui les concernent* », estime Chittaranjan Hota, de Mass. Pour l'ONG indienne, ses projets de soutien à des activités génératrices de revenus ou au lancement de groupes d'épargne et de crédit ont permis à des habitants de l'Odisha de briser le cycle de la pauvreté, comme en témoigne cette mère de famille : « *J'ai travaillé sans relâche, j'ai économisé chaque centime et veillé à ce que ma fille reste à l'école. La voir obtenir un emploi en ville a été ma plus grande fierté.* » La transmission intergénérationnelle de la pauvreté reste cependant une réalité en Inde. Alors que le pays est officiellement le plus peuplé au monde avant la Chine avec 1,42 milliard d'habitants, « *cette surdémographie annonce un retour de la pauvreté de masse* », prévient Jean-Joseph Boillot. Et elle pourrait être une bombe à retardement. ■

1 Auteur de *L'Inde pour les nuls*, First, 2011.

2 Mass (Manava Adhikar Seva Samiti) : Société pour le service des droits humains.

À LIRE



Vers la sécession scolaire ?, de Youssef Souidi (Fayard, 2024). Ces travaux permettent de saisir l'ampleur prise par la ségrégation sociale sur les bancs des collèges français. Dans cet ouvrage, l'auteur, chercheur doctoral au CNR, propose aussi des pistes pour remédier à ce problème majeur.



L'avenir confisqué, de Nicolas Duvoux (Puf, 2023). Le sociologue montre comment la prise en compte de la capacité subjective des individus à se projeter dans l'avenir permet de décrire la hiérarchie sociale mais aussi d'observer les relations inégalitaires qui se nouent dans la société et leur reproduction.



La France des Belhoumi, de Stéphane Beaud (La Découverte, 2018). Ce livre raconte les trajectoires des huit enfants de la famille Belhoumi, caractérisées par l'ascension sociale que l'auteur s'attache à expliquer au regard du contexte historique, familial, scolaire et résidentiel.

SUR LE WEB

« **La France est-elle LE pays de la reproduction des inégalités entre générations ?** », par Michaël Sicsic, sur le blog de l'Insee.

À lire sur : bit.ly/49Uu6Mp

À VOIR

« **Webconférence - Inégalités et mobilité sociale en France : quel diagnostic ?** », disponible sur le site de France stratégie.

À voir sur : bit.ly/4dgdEf9a

RENCONTRER



PARCOURS

1986

Naissance à Saint-Brieuc.

2002

Crée "Filles d'aujourd'hui, femmes de demain", collectif de jeunes contre les violences sexistes et sexuelles.

2020

Lance "La Collective des mères isolées", association de défense des droits des mères isolées.

SARAH LEBAILLY, MILITANTE

PORTE-VOIX DES MÈRES ISOLÉES

PAR DJAMILA OULD KHETTAB

Militante féministe chevronnée, Sarah Lebailly, qui élève seule sa fille, se bat pour rendre visible la situation précaire des mères isolées et faire valoir leurs droits. Un engagement de tous les instants qui suscite son lot de victoires, d'épuisement et de remise en question.

Elle nous a donné rendez-vous sur une terrasse traversée par de timides rayons de soleil à Montreuil, son fief, en banlieue parisienne. « *C'est un week-end de liberté. Ma fille est chez mes parents* », déclare d'emblée Sarah Lebailly. Cette trentenaire élève seule sa fillette de sept ans. Alors ce temps mort, aussi court soit-il, dans son quotidien au pas de course est un soulagement. La mère de famille en profite « *pour faire tout ce qu'il est difficile de faire par manque de temps le reste de l'année* ». Comme aller faire du sport, prendre un café entre amies ou « *souffler* » tout simplement.

C'est sur les réseaux sociaux que Sarah Lebailly a lancé son appel, quelques jours avant le premier confinement. Elle venait de recevoir la facture de la cantine. On lui réclamait près de 150 euros contre une cinquantaine jusqu'alors. « *Je suis passée du tarif le plus bas à quasiment le plus haut* », s'indignait-elle. À la mairie, on lui a expliqué que ce nouveau tarif était calculé sur les revenus qu'elle percevait deux ans plus tôt, quand elle tra-

vailait à Pôle emploi et gagnait près de 1 350 euros net par mois. Mais entre-temps sa situation a changé. À l'époque de la facture, Sarah était en reconversion professionnelle et touchait une allocation d'environ 900 euros. La pension alimentaire ? Elle n'a jamais pu compter sur le père de sa fille, parti pendant sa grossesse. Une

“

JE SAVAIS QUE JE N'ÉTAIS PAS SEULE.

”

fois payé son loyer de 700 euros pour un studio – « *j'étais encore en demande d'un logement social à ce moment-là* » –, il ne lui restait plus grand-chose. « *Je survivais* », résume-t-elle. La mère de famille, acculée, a saisi son téléphone et publié un message de détresse sur des groupes Facebook de parents vivant à Montreuil. « *Je savais que je n'étais pas seule à vivre ça* », dit-elle. En moins d'une heure, une vingtaine de personnes se sont manifestées. « La Collective des

mères isolées » venait de naître. Alors que la campagne municipale battait son plein, Sarah Lebailly s'est montrée encore plus déterminée, menaçant d'alerter la presse et d'entamer une grève de la faim. « *Si ma fille ne pouvait plus aller à la cantine, j'étais prête à cesser de m'alimenter*, confie-t-elle. *Je ne voulais pas devoir la priver de son lien social à l'école et de ses activités périscolaires.* » Sarah a fini par obtenir gain de cause. Sa facture a été annulée, le prix de la cantine revu à la baisse. Mais depuis, elle poursuit le combat. Pour les autres. « *Il était hors de question qu'il n'y ait que moi qui bénéficie de quelque chose*, s'exclame-t-elle. *Il fallait aller vers un changement systémique.* »

Trainée de poudre

Sous son impulsion, La Collective des mères isolées, partie d'un groupe de discussion et d'entraide sur l'application WhatsApp, se constitue en association de défense des droits des mères isolées et essaime comme une traînée de poudre à travers le pays. Saint-Denis, Marseille, Lyon... plusieurs antennes locales se forment. Aujourd'hui, l'association rassemble plus d'une centaine de femmes. Parmi celles-ci, des personnes à la recherche d'un emploi, des enseignantes, des cadres. Toutes veulent compter dans les débats politiques et »

RENCONTRER



GAELE KERRAOLI / SOCF

» rompre l'isolement des mères isolées. N'allez pas leur parler de « mère courage », ni de « mère célibataire » ou de « maman solo », comme s'y sont essayés certains élus. « *Seuls nos enfants peuvent nous appeler maman, insiste Sarah Lebailly. Toutes ces expressions viennent arrondir les angles, tandis que "mère isolée" est un terme politisé et politisant.* »

Se réunir physiquement est difficile pour ces femmes sans relais, qui doivent en permanence s'occuper de leurs enfants. Le plus souvent elles se retrouvent en ligne, la nuit, après avoir couché leurs petits, pour réfléchir ensemble à leur situation et aux moyens de l'améliorer. « *Il y a celles qui sont en cours de procédure judiciaire, d'autres en plein déclassement social à la suite d'une rupture et beaucoup d'entre elles sont traumatisées* », explique Sarah Lebailly, qui dit faire « *l'expérience de la précarité en même temps que celle de la monoparentalité* ».

“
J'AI FAIT UN BURN-OUT
MILITANT.
”

La nécessité de s'organiser pour faire entendre sa voix, cette fille de syndicalistes de gauche l'a comprise très tôt. Son engagement a démarré dès ses 15 ans, après la lecture du livre de Samira Bellil, *Dans l'enfer des tournantes*, dans lequel la marraine du mouvement “Ni putes ni soumises” témoigne de viols en réunion. « *Un électrochoc* », se souvient Sarah. Nous sommes

en 2022. À la Maison des jeunes et de la culture (MJC), à Saint-Brieuc, Sarah Lebailly encourage alors des amies d'enfance à s'unir pour appeler au respect entre les personnes de genre opposé. Ensemble, elles fondent “Filles d'aujourd'hui, femmes de demain”, un collectif de jeunes filles qui dénonce les violences sexuelles et sexistes. La première lutte d'une longue série. À Montreuil, La Collective des mères isolées parvient au bout de trois ans de mobilisation à obtenir un abattement de 25 à 40 % sur les tarifs de cantine et de presta-

tions pour les parents isolés, en fonction des revenus perçus dans l'année en cours. « *Notre pugnacité a payé.* » Mais cette victoire a un coût. Fatigue extrême, grand stress, difficulté à se concentrer, la santé de Sarah s'effondre. « *J'ai fait un burn-out militant, relate-t-elle. La charge mentale était devenue trop lourde. Je ne pensais plus qu'à l'association. J'avais la sensation de tout porter sur mes épaules, même si les autres militantes étaient très investies. J'avais aussi l'impression de commencer à mal faire les choses. J'avais besoin de temps pour moi.* » Depuis, elle se ménage. Pour sa santé et le bien-être de sa fille. « *Pour me protéger, j'ai réduit ma part de responsabilité dans l'association, poursuit-elle. Ma fille m'en remercie. Je l'emmenais à toutes nos actions, elle avait besoin d'autre chose. On a retrouvé un équilibre.* »

Des victimes de violences

L'organisation de La Collective a aussi été repensée. Sarah Lebailly en a quitté la présidence pour rejoindre le conseil d'administration de l'association. Un nouvel organe, créé pour « *partager au maximum le poids du combat et se protéger toutes* ». L'ancienne présidente est désormais référente de l'accompagnement des personnes victimes de violences. « *Je les mets en relation avec les bons interlocuteurs. Je peux les accompagner au commissariat pour un dépôt de plainte ou à un rendez-vous avec un élu local pour une demande de logement social* », explique-t-elle. Défendue par ses « *sœurs de lutte* », la proposition de loi portant sur la création d'un statut de parent isolé, rédigée par La Collective, devrait être débattue par le Parlement d'ici cet été. ■



EN FAMILLE À LA RUE

PAR CLÉMENTINE MÉTENIER PHOTOS: XAVIER SCHWABEL

Hausse des expulsions de logements, saturation des hébergements d'urgence... De nombreuses familles ont passé l'hiver dans la rue ou sont sur le point d'y retourner, la trêve hivernale ayant pris fin le 31 mars. Face à l'inaction des pouvoirs publics, des initiatives citoyennes se multiplient, comme l'occupation d'écoles, dans l'attente de solutions durables. Mais ces mises à l'abri restent sommaires. Reportage à Lyon et Grenoble, à la rencontre des familles à la rue.

EXPLORER



XAVIER SCHWIBEL / SCCF

▲ Depuis janvier, la famille d'Angèle et Patrick est hébergée dans l'école où sont scolarisés les enfants, à Grenoble.

« Je cherchais à être protégée en quittant la République démocratique du Congo, mais la France ne m'apporte aucune sécurité. » Esther est tellement épuisée qu'elle a besoin de s'asseoir pour parler. La jeune femme âgée d'une trentaine d'années vit dans une station de métro lyonnaise depuis plus d'un an, avec sa fille de 13 ans et son fils de 14 mois. Esther a fui son pays en 2019. « Mon mari était chauffeur d'un général de l'armée ; suite à un accident de voiture, la famille de la victime s'en est prise à nous et j'ai dû fuir précipitamment avec mon aînée de 8 ans », explique-t-elle. Commence l'enfer de

l'exil : la prostitution à Brazzaville, le racisme en Turquie, l'exploitation en Grèce. Arrivée à Lyon trois ans plus tard, elle bénéficie de dix mois en foyer durant sa demande d'asile. « Quand j'ai été déboutée, on m'a remise à la rue immédiatement ; en février 2023, mon bébé n'avait que 2 mois. » Un an plus tard, elle souffre encore des suites d'une césarienne mal soignée.

« La journée, ça va, je n'ai pas peur. Mais la nuit, en tant que femme, on craint beaucoup les agressions. Ça m'est déjà arrivé et c'est traumatisant. » Elle raconte qu'un homme l'a même sauvée d'un viol... Ces conditions de vie ont rendu Esther très méfiante, voire farouche. Un réseau de personnes sur qui elle peut compter s'est tout de même tissé. « Je n'ai de toute façon pas le choix, observe-t-elle. Chaque matin, je laisse mon seul sac d'affaires avec quelques jouets et des vêtements à la station de métro où l'on dort ; il y a beaucoup de gens qui y restent toute la

journée. » Pendant que sa fille part au collège, sa journée est rythmée par des passages dans différentes associations pour trouver de quoi manger « au jour le jour » pour elle et son petit garçon. La nuit, elle ne dort pas, « trop de bruit, trop de vigilance ». Elle veille pour permettre à ses enfants de se reposer. Parfois Esther peut aller cuisiner chez des connaissances – « pas des amis », précise-t-elle, elle n'en a pas – pour faire des provisions pour plusieurs repas et remplir un thermos d'eau chaude pour la nuit et le petit-déjeuner du matin. Elle en profite pour se poser sur le canapé de l'appartement et récupérer un peu de ses nuits sans sommeil.

Un élan citoyen

La chaleur de cette journée printanière où nous la rencontrons lui fait du bien après l'hiver pluvieux. Elle a pu laisser ses deux enfants à une personne de confiance pour rejoindre d'autres femmes place

Guichard, dans le 3^e arrondissement de Lyon. En cet après-midi d'avril, deux jours après la fin de la trêve hivernale, elles sont une dizaine à se rassembler autour de Juliette Murtin, porte-parole du collectif "Jamais sans toit", pour échanger sur leur situation et trouver des solutions au jour le jour. Grâce à ce collectif lyonnais qui réquisitionne des écoles pour mettre à l'abri des familles dont les enfants sont scolarisés, certaines de ces femmes ont pu être hébergées dans l'école Mazenod qui leur fait face. Esther, elle, n'a pas pu en bénéficier, n'ayant pas d'enfants scolarisés en primaire. Créé il y a dix ans, le collectif Jamais sans toit, composé de parents et d'enseignants, réunit aujourd'hui une quarantaine d'associations et a essaimé dans plus de 200 établissements scolaires répartis dans 15 villes de France. « Face à la saturation des structures d'hébergement et à l'augmentation des familles démunies, souvent en parcours d'exil, les comités de soutien se sont multipliés au cas par cas pour ouvrir les écoles la nuit. » Juliette s'est engagée quand elle a appris, par la directrice de l'école, que des enfants de la

FOCUS

3 000 ENFANTS À LA RUE EN FRANCE

Malgré le plan "Zéro enfant à la rue" de la ville de Lyon, qui a financé 300 000 euros de nuitées et mobilisé du patrimoine vacant entre janvier 2022 et septembre 2023, environ 130 enfants étaient à la rue le 31 mars (selon le comptage du collectif Jamais sans toit), à la fin de la trêve hivernale. À Grenoble, parmi les 4 000 personnes domiciliées au CCAS, 2 000 vivent à la rue, en squat, bidonville ou abris de fortune, dont 250 enfants. Pour sa part, au 1^{er} février, la Fondation Abbé-Pierre estimait à 330 000 le nombre de personnes sans domicile fixe en France en 2023, un chiffre qui a plus que doublé en dix ans, et à 3 000 celui des enfants à la rue en janvier 2024. ■

classe de son fils dormaient dans la rue avec leur famille. Elle a du mal à se réjouir de cet élan citoyen. « Notre collectif se retrouve identifié comme une solution d'hébergement officiel, or on parle d'écoles ! C'est-à-dire sans les commodités de base pour accueillir décemment, déplore-t-elle. Les préfetures, le numéro d'urgence 115, les villes..., en viennent presque à considérer que ce sont des habitats d'urgence pour des familles au même titre que les centres d'hébergement d'urgence. Mais nous ne sommes

que des citoyens qui pallions une détresse insoutenable. »

« Face à un mur de solitude »

Aux côtés de Juliette, Sabine acquiesce. Élégamment coiffée et portant des lunettes de soleil qui cachent des cernes noirs, cette maman algérienne d'un garçon de 11 ans raconte avoir été hébergée par une parente à son arrivée précipitée d'Algérie, qu'elle a quittée en décembre 2022 à la mort de son mari, avant d'être poussée à la rue avec son fils au bout de quatre mois. « Grâce à la directrice de l'école et au collectif Jamais sans toit, j'ai pu être hébergée dans l'école de mon fils », dit-elle en désignant la large entrée de l'école qui jouxte la place Guichard. « Ce n'était »



XAVIER SCHWELB / SCOF

« Patrick, qui était médecin dans un grand hôpital de Kinshasa, est encore choqué par les quinze jours que sa famille a passé à la rue. »



▲ « **Les enfants de l'école m'appellent "l'écolier". Parce que je dors ici. Ils se moquent de moi** », raconte le fils aîné de Michel.

» *pas facile ; on dormait sur des matelas très minces, il y avait des cafards, des souris, les conditions de vie étaient dures. Surtout, quand tu habites dans l'école, il faut partir à 7h30 le matin et revenir à 18h30.* » Sans papiers, sans droit au travail, elle évoque les longues journées à errer dans les rues de Lyon. De

juin à septembre 2023, Sabrina a ensuite été hébergée au gymnase Bellecombe (6^e arrondissement de Lyon), réquisitionné par le collectif, avec des dizaines d'autres familles. Elle sera ensuite prise en charge par la mairie dans un ancien Ehpad. Aujourd'hui elle a enfin deux chambres, dans un foyer. Malgré ce parcours, elle se dit chanceuse de n'avoir connu la rue qu'« une seule semaine ». « *C'est traumatisant, on s'en souvient toujours.* » Elle se réjouit que son fils aille « *beaucoup mieux, il s'est remis à faire du sport, à être concentré à l'école. Pendant des mois je le voyais très seul, il était*

très stressé et pleurait beaucoup ». Aujourd'hui, la métropole de Lyon lui verse 100 euros et 90 euros pour son fils, et elle reçoit 120 euros du foyer. Sans papiers, la jeune femme ne peut toujours pas travailler, mais elle peaufine son français et suit des cours d'informatique. Elle est un soutien pour beaucoup de femmes du quartier : « *Je me sens obligée d'écouter, d'épauler, d'encourager, car on est vraiment face à un mur de solitude.* »

« **Avant, j'avais une vie normale** » Esther donnerait n'importe quoi pour passer une nuit au chaud. Hors



XAVIER SCHWIBEL / SCOF

parfois des nourrissons. » Esther doit donc affronter chaque nouvelle nuit qui passe. « *Je suis sans solution et je ne sais pas comment va se dessiner l'avenir. Au pays j'étais coiffeuse, j'avais une vie normale. Une bonne vie.* » C'est quand elle parle de Fred, son petit garçon qui porte le prénom de son père, que le regard de la jeune femme s'adoucit : « *Il est ma force, je veux me battre pour lui.* » Patrick et Angèle aussi avaient une vie satisfaisante en République démocratique du Congo. Ils ont dû fuir précipitamment leur pays en juillet 2023 avec leurs deux enfants de 7 et 5 ans. Lui était médecin dans un grand hôpital de la ville et elle avait un poste à la sécurité de l'ambassade des États-Unis depuis une dizaine d'années. « *Rien ne nous destinait à quitter Kinshasa. Nous avons été malmenés par les autorités congolaises et avons dû fuir tous les quatre, relate Patrick, sans prévenir personne et en laissant tout derrière nous.* »

Si elle n'avait pas été épaulée par le collectif de soutien d'une école du centre-ville de Grenoble, où elle se trouve désormais, la petite famille congolaise dormirait encore dans la rue. Quand ils débarquent à Orly le 9 juillet 2023, sans contact ni adresse, ils sont hébergés plusieurs mois à l'Église catholique Saint-Bernard à Paris avant de rejoindre Grenoble sur le conseil d'un « Africain » qui les y emmène. « *Au moment de déposer notre demande d'asile, on nous a expliqué que nous avions dépassé le délai des 90 jours sur le territoire français. Nous sommes donc en procédure accélérée.* » Ce qui veut dire qu'ils ne

bénéficient pas de l'aide matérielle d'accueil qui consiste en un hébergement en centre d'accueil et quelques centaines d'euros pendant la durée de la procédure. Angèle pleure en évoquant les quinze jours passés à dormir sous le pont de la gare de Grenoble entre le 26 décembre 2023 et le 11 janvier. Un lieu bien connu pour les familles fraîchement arrivées sans ressources ni repères. Patrick en est encore choqué : « *Il y avait une grande tente où nous étions plusieurs familles la nuit, à nous partager matelas*

“
IL Y AVAIT UNE GRANDE TENTE OÙ NOUS ÉTIONS PLUSIEURS FAMILLES LA NUIT, À NOUS PARTAGER MATELAS ET COUVERTURES.
 ”

et couvertures. On a fait quatre nuits comme cela, puis nos enfants ont attrapé une gastro-entérite, ils ont été vraiment malades. On ne mangeait que

des tacos ou ce qu'on nous donnait, on ne pouvait rien cuisiner. » Angèle et les enfants iront ensuite passer dix nuits en accueil de nuit. « *Chaque matin je partais les chercher et à la nuit tombée je me glaçais sous les étoiles, raconte Patrick. C'est la première fois et j'espère la dernière, que je dormais dans la rue.* » Le plus dur pour lui était de n'avoir « *aucun repère* ». « *Par chance* », dit-il en levant ses mains jointes, « *lors d'une maraude, une personne nous a aiguillés vers une école. On nous a dit que les enfants y seraient scolarisés et qu'on pourrait peut-être y dormir quelques nuits.* »

Rester invisibles

La famille congolaise est hébergée depuis trois mois dans le logement de fonction inutilisé de cette école. Ils partagent ce local hors d'usage avec deux autres familles. Un deux-pièces minuscule fait office de maison ; une mini-table, »

des radars de l'aide, son seul moyen est d'appeler le numéro d'urgence 115. Tous les jours depuis un an. Elle n'a jamais eu de place même pour une nuit. « *Soit on ne me répond pas, soit on me demande de rappeler deux semaines plus tard car le service est saturé. Comment c'est possible, en France, de laisser une femme avec un bébé à la rue ?* » soupire-t-elle, complètement découragée. « *Les critères de vulnérabilité du 115 sont devenus très nébuleux, explique Juliette. Ils sont restreints. Avant il était impensable qu'une femme seule avec enfant dorme dehors, maintenant on peut voir des femmes avec plusieurs bébés,*

EXPLORER

» accompagnée de toutes petites chaises de maternelle, sert pour les repas et les devoirs. Sur l'ancienne cheminée, des sacs sont entreposés avec leurs maigres affaires. Dans un placard ouvert, quelques boîtes de conserve et des fruits. Tous dorment dans la pièce d'à côté et partagent douches, toilettes et cuisine avec les autres familles. « *Mon fils de 5 ans me demande souvent pourquoi on dort à l'école, se désespère Angèle. Je lui dis que c'est juste une période, qu'on va trouver une solution.* »

« *Les enfants ne comprennent pas* », murmure dans un anglais nigérian Michel, père d'une autre famille, que l'on croise dans le couloir. Michel vit avec ses trois enfants de 10, 6 et 4 ans dans une seule pièce. « *Mon aîné m'a même déjà demandé : "Pourquoi la France nous fait ça ? Pourquoi on ne veut pas nous accueillir ? Qu'est-ce qu'on*

a fait exactement ?" » L'enfant raconte en français : « Les enfants de l'école m'appellent "l'écolier". Parce que je ne pars jamais de l'école. Le matin, quand ils arrivent, je descends et quand ils partent, je remonte. On se moque beaucoup de nous. »

“
**MON FILS DE 5 ANS
ME DEMANDE SOUVENT
POURQUOI ON DORT
À L'ÉCOLE.**
”

Un étage plus bas, une quatrième famille dort dans une salle de classe. Les matelas sont encore relevés contre le mur. Venus du Nigéria il y a plus de douze ans, Musa et Celia sont marqués par un parcours tumultueux qui se ré-

sume au rejet de deux demandes d'asile et de multiples expulsions de logements. Après quelques années en Italie (où naît leur premier fils en 2012), la famille débarque à Cannes puis Nice (où naîtront leurs trois autres enfants). « *Nous avons vécu un cauchemar à Nice* », raconte en anglais Musa, handicapé de naissance, un bras reposant sur sa béquille. « *Beaucoup de racisme, des manipulations de la part de la préfecture comme nous ne parlions pas français. Le lendemain d'une opération de mon dos, on a été mis à la rue, j'étais encore en chaise roulante.* » De refus en recours, la famille fait appel à un avocat qui ne pourra que leur conseiller de changer de ville. Ce sera Grenoble, qui leur semble déjà plus accueillante. « *J'ai bon espoir qu'ici on s'en sorte et que l'on trouve les bonnes personnes pour nous expliquer les démarches, se rassure Musa. Les enfants sont*

ANALYSE

« CÔTOYER CETTE RÉALITÉ EST INSUPPORTABLE »

Depuis une dizaine d'années, les accueils de jour du Secours Catholique reçoivent de plus en plus de familles, observe Amélie Corpet, animatrice nationale "Grandes exclusions et errance" au sein de l'association. Au point que plusieurs de ces accueils projettent d'adapter leur espace aux enfants ou d'ouvrir des lieux spécifiques, comme La Casèla, à Toulouse. « *Face à cette réalité nouvelle*, explique Amélie Corpet, *nos équipes assurent un accueil inconditionnel à ces familles, malgré des lieux pas toujours adaptés. Et elles cherchent des solutions pour*

que ces familles soient hébergées convenablement. » Confrontés à la saturation des dispositifs publics d'hébergement d'urgence, les bénévoles du Secours Catholique sollicitent souvent des réseaux d'hébergement solidaire. Dans certains départements, l'association accompagne les familles devant le tribunal administratif pour faire valoir leur droit à être mises à l'abri. « *Mais même après une condamnation de l'État, l'hébergement n'est pas toujours garanti* », constate Amélie Corpet, qui analyse le peu de volonté des pouvoirs publics à trouver une solution comme une

manière de décourager ces ménages qui sont principalement des familles étrangères déboutées de leur demande d'asile. « *On se rend compte, sur le terrain, que cette position politique qui consiste à couper tout accès aux droits aux familles étrangères maintenues dans une situation irrégulière, n'est pas tenable* », observe Aurélie Radisson, responsable "Accueil et droits des étrangers", au Secours Catholique. « *Et si des citoyens agissent pour ne pas laisser des femmes et des enfants à la rue, c'est parce que dans la vraie vie, côtoyer cette réalité est insupportable.* » ■ Benjamin Sèze



XAVIER SCHWEEBEL / SCCF

▲ **Célia s'apprête à partir errer dans les rues de Grenoble avec son petit dernier, âgé de deux ans.**

scolarisés depuis cinq ans en France, pourquoi n'avons-nous toujours aucun titre de séjour ? Grenoble est une ville qui semble accessible aux personnes en situation de handicap et accueillante, pas comme Nice où nous n'étions pas les bienvenus à cause de notre couleur de peau. » Célia, sa femme, rentre à peine d'une journée à errer dans les rues de Grenoble d'association en association avec leur petit dernier de 2 ans : « *On doit quitter les lieux à 8h20 et être de retour à 18 h, car la salle de classe est utilisée pendant la journée.* » Personne, parmi les quatre familles hébergées, n'a les clefs de l'école ; les adultes doivent se relayer pour que l'un d'eux soit toujours sur place. Ne laisser aucune

trace, être invisibles, c'est aussi ce que la société leur impose.

« **On se sent piégés** »

Ce jour-là, un goûter solidaire est donné par des parents de l'école pour les soutenir. Une banderole flotte sur les grilles de l'école : « *Des enfants dorment ici. Un toit c'est un droit !* » L'objectif, rappelé par les parents d'élèves impliqués, est d'informer les autres parents et de récolter une petite aide à distribuer ensuite aux familles. 248 euros seront obtenus. « *Nous ne savons pas combien de temps les familles vont pouvoir rester, mais l'année dernière la mairie a fini par reloger les dernières familles des écoles courant juillet, donc on garde cet espoir, sans garantie* », explique Flore, l'une des mamans du collectif de soutien. « *On a été assurés que les familles ne seront pas délogées tant qu'elles n'auront pas de solution, ce qui est à souligner car toutes les communes ne*

font pas preuve de bienveillance à ce sujet. » Faute de droits, ces familles étrangères sont donc maintenues dans cette situation de précarité. « *On subit une véritable oppression, considère Michel. Nous sommes des humains, comment peut-on autant piétiner nos droits ? Nous avons des enfants, nous voulons qu'ils étudient et nous, nous voulons travailler.* » Cet hébergement précaire, s'il est une sécurité, n'est pas une fin en soi, insiste-t-il. « *Vivre tous dans la même pièce comme cela va créer des problèmes. Nous avons tous besoin d'être un peu seuls pour souffler, sinon les enfants s'embrouillent, se cherchent. Nous ne sommes pas des animaux. On se sent piégés.* » Le lendemain, Patrick et Angèle doivent prendre le bus pour Paris : ils sont convoqués par l'Ofpra, pour un entretien dans le cadre de leur demande d'asile. « *On ne voit pas plus loin, notre espoir se situe là* », conclut Patrick. ■



ALEXANDRE BAGDASSARIAN

© ANTOINE BOUREAU
ET ALEXANDRE BAGDASSARIAN

Basés à Lyon, Antoine Boureau et Alexandre Bagdassarian travaillent pour la presse et comme auteurs et photographes. Pour Antoine, la photographie et ses nombreuses facettes sont autant d'opportunités pour faire des rencontres, tisser des liens, s'immerger dans des lieux et interroger le monde qui l'entoure. Le travail d'Alexandre, à la croisée des arts visuels et du documentaire, mêle une approche poétique du paysage à une dimension humaine et politique. Son dernier projet intitulé "La couleur de la grenade", réalisé en Arménie, a été exposé notamment au centre de photographie "Le Bleu du ciel" à Lyon, et il participera bientôt au festival de photographie "Les Boutographies" à Montpellier.

 Alexandre : www.alexandrebagdassarian.com
Antoine : www.antoine-photos.com

POINT DE VUE

ARMÉNIE/FRANCE

« SAUVER ALEN DE LA GUERRE »

Les raisons du départ d'une famille sont multiples et complexes, mais surtout motivées par l'espoir de donner à ses enfants une vie meilleure. C'est la leçon à la fois simple, évidente, mais terriblement réelle que nous a enseignée "l'hôtel Montel", une ancienne école de Lyon (69) devenue un refuge pour 120 personnes, dont 60 enfants, depuis son ouverture en janvier 2024 par le collectif "Jamais sans toit". Parmi les nombreuses rencontres que nous avons faites à l'école Montel, celle de la famille Pichikyan nous a particulièrement marqués. Son histoire témoigne non seulement des défis de l'hébergement d'urgence en France et des complexités du processus d'asile, mais aussi de réalités géopolitiques et humaines plus vastes. Lors de la guerre du Haut-Karabakh en 2020, le fils aîné de Liana a été enrôlé et son service militaire ne se termine plus. Dans le même temps, leur cousin est mort au combat. Lorsqu'Alen – ici sur la photo – a eu 18 ans, la famille a décidé de partir pour la France vers un avenir certes incertain, mais loin de la guerre. ■

Retrouvez cette série sur : bit.ly/HotelMontel

GOSSE DE PAUVRE!

Par La Blanche et Besse

En France, nous vivons dans une méritocratie... paraît-il.



C'est oublier que nous ne partons pas tous dans la vie avec les mêmes bagages...



Certains sont plus lourds à porter que d' autres.



Selon une étude, il faudrait 6 générations à un enfant de pauvre pour atteindre le revenu moyen.



Quand l'ascenseur social est en panne, comment on fait?

Il est où l'escalier?



Les enfants pauvres ont besoin qui on leur fasse la courte échelle sans les juger.



Pour trouver enfin les perspectives et la confiance qui leur font défaut.

Car personne me choisit où il naît.

Assistée!



Mince! Je me souviens plus de ce que m' a dit la conseillère d'orientation!



La Blanche
ou Besse

C'EST QUOI LA FRATERNITÉ ? UN SYMBOLE, UNE DEVISE GRAVÉE DANS LA PIERRE, UNE BELLE IDÉE DE L'HUMANITÉ QUI NOUS REND FIERS. MAIS ÇA NE DOIT PLUS RESTER UNE PROMESSE EN L'AIR, LA FRATERNITÉ MAINTENANT, IL FAUT LA FAIRE. ET CE N'EST PAS FACILE. LA FIN DE LA PAUVRETÉ N'EST PAS POUR DEMAIN, ON NE VA PAS SE MENTIR. MAIS LAISSER FAIRE, LAISSER TOMBER, CE SERAIT ENCORE PIRE. ALORS IL FAUT POUVOIR REGARDER EN FACE CEUX QUI NE TROUVENT PLUS LEUR PLACE, LEUR DIRE QU'ON EST TOUS SOLIDAIRES, QUE ÇA POURRAIT ÊTRE NOUS DANS LA GALÈRE. ALORS C'EST QUOI LA FRATERNITÉ ? UN ENFANT QU'ON ACCOMPAGNE DANS SA SCOLARITÉ ? UNE GRAND-MÈRE QUI SE SENT UTILE ET AIMÉE ? UN COIN DE TERRE, UN BOUT DE JARDIN OÙ ON PEUT ENCORE SE SENTIR BIEN ? UNE MAIN QUE L'ON TEND DANS LES CRISES ET LES TEMPÊTES ? UN LARGE SOURIRE QUI DIT « C'EST BON, ÇA Y EST, VOUS Y ÊTES » ? OU LA CHALEUR D'UN BON CAFÉ POUR SE POSER, POUR TOUT RACONTER ? C'EST TOUT ÇA LA FRATERNITÉ, C'EST REFUSER LES INÉGALITÉS OU LA PRÉCARITÉ. PEU IMPORTE CE QU'ON FAIT OU CE QUI NOUS Pousse À LE FAIRE, L'IMPORTANT EST D'AGIR, DE MONTRER QU'ON EST TOUS FRÈRES. MÊME SI C'EST PEU, MÊME SI CE N'EST PAS TOUT LE TEMPS, LE JOUR OÙ VOUS COMMENCEREZ SERA TOUJOURS LE BON MOMENT. VOUS PENSEZ QUE LA FRATERNITÉ NE VA RIEN RÉGLER ? NOUS, ON PROPOSE JUSTE UN TRUC : ET SI ON ESSAYAIT ? PARCE QU'IL SUFFIRAIT QU'ON LE DÉCIDE, VOUS, NOUS, MAINTENANT ET ÇA CHANGERAIT LA VIE DE MILLIONS DE GENS.

LA FRATERNITÉ N'EST PAS UNE PROMESSE EN L'AIR, C'EST UNE RÉVOLUTION ET ENSEMBLE ON PEUT LA FAIRE.

REJOIGNEZ LA
#REVOLUTIONFRATERNELLE
revolutionfraternelle.org

